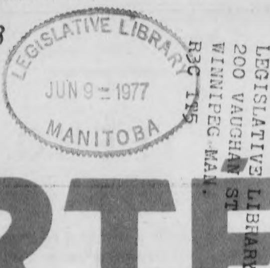
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 10 SAINT-BONIFACE JEUDI 9 JUIN 1977

"Les Héritiers de Lord Durham"

POUR QUE ÇA CHANGE .2

□ Dans le tome deux du document intitulé "Les Héritiers de Lord Durham", la Société Franco-Manitobaine brosse un tableau de la situation actuelle de la francophonie au Manitoba. Nous en avons évoqué quelques traits principaux dans **LA LIBERTÉ** de la semaine dernière.

Dans la foulée, la SFM propose un plan d'action. Ce plan a déjà été soumis au premier ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer. Il doit servir de base de discussion dans une prochaine rencontre de la SFM avec le chef de la province. Nous vous proposons cette semaine un résumé, brièvement commenté, de ce que l'association provinciale entrevoit comme étapes à franchir pour freiner l'assimilation des francophones de la province et relancer le développement de la communauté franco-manitobaine.■

Le document de la Société franco-manitobaine ressemble davantage à un catalogue de propositions qu'à un plan d'action. Une somme considérable d'idées sur les moyens à mettre en oeuvre, des programmes et des actions ponctuelles qui pourraient relancer le développement de la communauté franco-manitobaine. Comme tel, il n'est pas à l'abri des contradictions.

Sa mise en pratique impliquerait l'embauche de trente et une personnes, coordonnateurs, animateurs, économiste et agent d'information. La SFM n'a pas chiffré le coût du projet. Mais on peut dire, sans craindre de se tromper, que son application intégrale coûterait des sommes considérables.

D'ailleurs, en conclusion, elle pose clairement la question: "Avons-nous les ressources financières et hu-

(suite, page 6)

Rencontre F.F.H.Q. - Trudeau

Résultat: un comité

Les Francophones Hors Québec ont enfin rencontré le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau la semaine dernière, mardi 31 mai. La discussion avec le chef de l'Etat a porté sur les conclusions du document publié récemment "Les Héritiers de Lord Durham". Ils demandent l'adoption d'une "politique globale et cohérente de développement des communautés francophones Hors Québec".

La discussion avec le premier homme politique du pays a duré plus d'une heure et demie au cours de laquelle celui-ci s'est engagé à faire prendre des mesures dans le sens de la satisfaction de cette revendication.

Les francophones, représentés à Ottawa par la Fédération des Francophones Hors Québec ont ainsi obtenu la constitution d'un comité chargé d'étudier la question et d'élaborer d'ici le mois de septembre les grandes lignes d'une telle politique. La mise en route des travaux a été confiée à M. Paul Tellier, membre du Conseil Privé du Premier ministre. Ils devront déboucher sur des recommandations déposées auprès du Cabinet.

Au cours de la discussion, ont également été évoqués les problèmes que connaissent depuis des années, les francophones dans leurs relations avec le Secrétariat d'Etat. Un volume important de documents énonçant toutes les difficultés, a été remis au premier ministre.

(suite, page 4)

LA LIBERTÉ

de nouveau à l'honneur

L'Association des Hebdos du Canada procède chaque année à une évaluation des journaux qui lui sont affiliés. Un concours interne désigne les meilleurs hebdomadaires français du pays en tenant compte à la fois du fonds et de la forme des journaux, de la rédaction et de la publicité. ***La Liberté*** *remporte régulièrement des prix dans le cadre de ce concours. Cette année encore elle est représentée en tête de liste des gagnants.*

L'Association des Hebdos regroupe soixante-quinze publications. Elles sont réparties en trois catégories, selon le nombre de leurs pages. ***La Liberté,*** *fait partie du groupe des vingt-cinq hebdomadaires ayant le plus petit nombre de pages.*

Le palmarès '77 a été dévoilé samedi dernier, lors du congrès annuel de l'Association. ***La LIBERTÉ*** *a remporté deux premiers prix:*

1er prix pour la page de rédaction. [la page éditoriale]

1er prix pour l'éditorial

La qualité de la langue fait également l'objet d'un concours. Dans ce domaine ***LA LIBERTÉ*** *suit de près le journal de Sudbury,* ***LE VOYAGEUR.*** *Elle a été classée deuxième meilleur journal pour la qualité de la langue.*

Enfin au classement général, qui prend en considération tous les aspects du journal, elle a été jugée sixième des meilleurs hebdomadaires du Canada dans sa catégorie.



La griserie des hauteurs... L'alpinisme, le plus beau des sports.
[Photo: Direction générale du Tourisme du Québec]

Éditorial

F.F.H.Q. -ne nous laissons pas mettre en boîte

Les dirigeants de la Fédération des Francophones hors Québec ont été sages de ne pas chanter victoire à la suite de la rencontre qu'ils ont eue avec le Premier Ministre Trudeau et quelques-uns de ses ministres la semaine dernière.

Tout ce qu'ils ont obtenu, en plus de pouvoir parler au Premier Ministre, ce qu'ils réclamaient depuis un an, a été l'annonce par Monsieur Trudeau de la création d'un comité interministériel qui se penchera sur la situation (comme si on ne la connaissait pas!) des francophones qui vivent en dehors du Québec et fera rapport au mois de septembre en indiquant les moyens de l'améliorer.

Point intéressant. Le comité en question sera mis sur pied par M. Paul Tellier, justement celui qui est à la tête d'un groupe spécial récemment constitué au sein du Conseil Privé et chargé de promouvoir "l'unité nationale"... vous savez ... "National Unity - bonjour! ". Ce comité a aussi la tâche de combattre l'adversaire, c'est-à-dire le Québec. Car c'est bien ce qu'a déclaré Monsieur Trudeau au cours de la campagne qui a précédé les élections partielles au Québec: "L'adversaire, c'est Québec".

On voit mal pourquoi il faut un comité pour trouver une solution aux problèmes de survie des communautés francophones hors Québec qui ont déjà perdu la moitié de leurs effectifs par l'assimilation. On peut demander quelle relation il y a entre cette situation et le groupe Tellier qui en est un de propagande.

Tout le monde sait que lorsque l'on veut faire traîner une question, empêcher qu'un problème se règle, ou, enfin, en retarder le règlement, on crée un comité. Il n'y a rien comme "créer un comité" pour qu'une affaire se perde dans la brume. Et si, par quelque hasard, l'affaire risque d'aboutir on peut toujours créer "un sous-comité". Là, on est certain de noyer le poisson.

Il faudra voir qui fera partie de ce comité que propose Monsieur Trudeau quelles seront les compétences dont il disposera. Sera-ce un comité de démographes, de sociologues, d'anthropologues? On peut en douter. On procédera probablement comme on le fait d'habitude à Ottawa lorsqu'il s'agit de constituer un comité: on tire de divers ministères un certain nombre de fonctionnaires qui n'ont pas trop à faire ou qui n'ont rien à faire et on les nomme membres du comité.

Il y a deux petits points qui ont été subtilement amenés par Monsieur Trudeau après la rencontre. Celui de l'égalité linguistique... On voit l'astuce et l'on pense aux pauvres minoritaires anglophones québécois. Et une petite condition qui, si elle avait été un peu plus élaborée, friserait le chantage. Nous allons nous occuper de vous, minoritaires francophones, mais vous allez nous aider dans notre croisade en faveur de "l'unité nationale"... Or, il n'y a aucune analogie entre la situation des anglophones du Québec et, celle des francophones hors Québec. Au Québec, la minorité anglophone est riche, donc puissante, domine, et n'est certainement pas en voie d'assimilation. Ce n'est pas le cas des minorités francophones hors Québec qui sont à demi-assimilées, pauvres linguistiquement, culturellement et matériellement.

Le comité disposera de bien peu de temps pour faire du sérieux et soumettre des propositions en septembre. Septembre n'est déjà pas loin. Mais septembre dit quelque chose... probablement l'annonce d'élections générales. On aura fait attendre les Francos dont on réclamera le vote.

Le gouvernement Schreyer et la francophonie

Le rôle d'un gouvernement est d'administrer la Chose Publique. Une bonne administration de la Chose Publique veut dire une action orientée vers le bien-être, le mieux être des citoyens. De tous les citoyens. Ce n'est pas facile, comme on le sait.

Le Manitoba, comme tout Etat ou Province, a un gouvernement qui s'efforce d'assurer le bien-être, de ses citoyens. Cette démarche comporte le règlement de problèmes nombreux attendu que la vie d'un Etat moderne est complexe.

Au Manitoba, il y a une communauté francophone qui a des problèmes de survie, qui est assaillie à toutes les minutes du jour par la pression culturelle anglo-américaine, et qui est aussi grugée par en-dedans, par des querelles intestines.

Ces problèmes de la communauté francophone ne sont pas nécessairement les problèmes de l'Etat, bien que le rôle de l'Etat soit d'assurer le bien-être, le mieux être de ses citoyens.

Cela pour dire qu'on serait mal venu de blâmer le gouvernement du Manitoba de la situation difficile dans laquelle se trouve la communauté francophone.

Le gouvernement actuel du Manitoba n'a pas été mesquin pour les francophones, il faut le reconnaître. Et on ne peut s'attendre à ce que ce gouvernement adopte des lois spéciales pour ce groupe. L'attitude du gouvernement actuel, a d'autres problèmes que ceux de la francophonie. Son point de vue, en ce qui touche le problème principal des Franco-Manitobains, le problème culturel (qui englobe l'école), est que ces derniers doivent utiliser les lois existantes, en tirer parti.

Lorsque, après l'accrochage du mois d'avril entre le gouvernement et les groupes qui avaient demandé une rencontre avec le Premier Ministre, ce dernier consentit à ce qu'une réunion prenne place, il définit sa politique. "Je suis prêt à rencontrer les membres de l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine", écrivit-il au président de cet organisme, "mais je suggérerais que les présidents des diverses associations intéressées à l'éducation française aient une réunion avec le ministre de l'Education, pour discuter des affaires qui relèvent de sa compétence.
"Plus loin, dans sa lettre, Monsieur Schreyer écrivait: "En ce qui concerne le Centre Culturel Franco-Manitobain, les directeurs de cette organisation devraient s'efforcer d'arranger une entrevue avec le ministre responsable des Affaires culturelles".

Quant à la chicane au sujet des programmes d'enseignement, il est certain que le gouvernement ne prendra partie ni pour l'un ni pour l'autre groupe.

Le gouvernement Schreyer a toujours fait montre de bienveillance à l'égard des francophones du Manitoba. On peut le critiquer, mais quelle solution de rechange avons-nous?

Jean-Jacques Le François

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

Candidate au Prix France-Québec

Paris, le 17 mai 1977

Madame Hélène CHAPUT
a /s des Editions du Blé
Boîte Postale 31
Saint-Boniface (Manitoba)
Canada R2H 3B4

Chère Madame,

Je viens de recevoir "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien" et je pense que cet ouvrage pourrait très valablement concourir pour le "Prix France-Québec" 1978 qui sera décerné à Paris au printemps de cette année-là. Je vous renvoie donc la facture, car je pense que vous serez candidate et il vous restera à nous adresser 9 autres exemplaires comme le stipule le règlement dont je vous adresse ci-joint copie.

Par ailleurs vous vous trouvez également dans les meilleures conditions pour faire partie de notre Association dont les statuts vous

(suite, page 20)

Trudeau et les minoritaires

L'engrenage politique a commencé à tourner. La Fédération des francophones hos-Québec a franchi une première étape en rencontrant le premier ministre Trudeau pour lui demander deux choses bien précises: un engagement ferme à favoriser le développement global des communautés francophones minoritaires et à mettre en place les mécanismes de mise en marche du premier objectif. Les francophones minoritaires seront-ils happés dans cet engrenage puissant?

M. Trudeau a répété ce qu'il offre depuis 1969: une protection linguistique. Toutefois, devant le statut d'infériorité scandaleuse de ces minorités et face à la compléxité des moyens à prendre pour redresser cette injustice plus que centenaire, le premier ministre n'innove pas tellement. Premièrement, il confie au groupe Tellier, cet office de marketing du fédéralisme orthodoxe le soin de définir un plan de travail, conjointement avec les représentants de la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ). Ces derniers n'ont pas beaucoup de choix. Il leur faut passer par cette voie pour que soit constituée l'équipe de travail interministérielle qui poursuivra la tâche.

Il est à craindre du "plan de travail" élaboré par Tellier et Cie que les assises de toute discussion future reposent sur la glaise de l'utilisation politique de la FFHQ. Non pas que celle-ci consente volontairement à s'impliquer dans le jeu de la promotion des objectifs du parti au pouvoir à Ottawa, mais bien que les vendeurs de l'idéologie Trudeau ne se servent à des fins carrément utilitaires de leurs relations constantes avec la FFHQ. Car il ne faut pas se faire beaucoup d'illusions: Trudeau ramène sur le tapis la fameuse Charte de Victoria, conçue pour ne garantir que les droits minimaux des minorités anglaises et françaises, et encore pas partout au pays dans le cas de ces derniers.

Qu'on sorte ainsi du tiroir ce qui fut rejeté par le Québec et ce qui n'eut assuré à toutes fins utiles que des droits limités aux francophones minoritaires, tient soit de la conviction que le Québec finira bien par plier, soit du manque d'imagination et de générosité. Combien de fois faudra-t-il illustrer l'état de sous-développement qui mine sans cesse la santé des communautés francophones hors du Québec? Peut-on accepter facilement ce petit jeu politique qui veut réinstaurer sous une forme plus dicrète la tentation de l'échange: des droits pour tes anglophones minoritaires si tu veux que nos francophones sans droits en acquièrent quelques-uns.... Sous le couvert d'une protection minimale que contiendrait le papier de Victoria, c'est encore le troc sur la personne. Est-ce acceptable lorsque le million de francophones crèvent et perdent lentement leur identité?

Pour les amateurs de comparaisons dont la curiosité s'arrête aux conférences de presse, il serait particulièrement instructif de voir sur place dans quelle vase d'iniquité entretenue sont enfoncés les minoritaires à qui l'on enseigne même qu'ils pourraient tout perdre (ce qu'ils n'ont jamais acquis) s'ils osent se tenir debout. Et ce que je crains entre tout, c'est que de confier la bonne garde de ceux qui ont beaucoup misé en la FFHQ à des groupes tels celui de Paul Tellier et consorts n'ait pour unique résultat de noyer le poisson. C'est peut-être regrettable d'en arriver à une telle méfiance, mais l'expérience du soutien soi-disant "désintéressé", lorsqu'on fait affaire aux politiciens élus ou non, a tout pour l'exciter.

Pourtant, la FFHQ et ceux qu'elle anima n'a pas le choix. Elle doit faire face à la musique, celle que compose pour calmer les émotions nationalistes une équipe chargée de récupérer tout ce qu'elle peut pour en faire son profit. La FFHQ fera face à forte partie. Beaucoup d'occasions lui seront offertes qui deviendront autant de supplices de Tantale: un appui reçu du fédéral pour une allégeance ouverte à la politique constitutionnelle d'Ottawa. Car on la recherche fortement cette concession des francophones hors-Québec aux avances d'Ottawa — pourquoi aurait-on maintenant répondu aussi vite à la FFHQ qui existe depuis un an alors que la situation pourrit depuis des années? Les leaders de la FFHQ devront jouer serré pour éviter à tout prix de se constituer prisonniers ou otages dans le "power-play" qui se déroule entre les Trudeau et Lévesque.

La FFHQ n'aurait pas pu trouver de meilleur temps pour alerter le pays. Il est temps qu'il s'éveille au scandale qu'il a entretenu pendant des générations. Mais la Fédération des francophones hors-Québec a devant elle des interlocuteurs qui pourront difficilement résister à la tentation de les "récupérer" pour les utiliser comme des outils politiques. Et si cela devait se produire, les manipulateurs étaleraient la preuve de la plus basse attitude devant ce qui n'est au fond qu'une urgence de dignité et d'égalité.

Pierre TREMBLAY
(Dans LE DROIT)

À propos du projet de loi no 1

Jean-Marc LÉGER

Quand l'oppresseur joue à l'opprimé

Derrière le véritable torrent de protestations, d'arguties et de sophismes qui se répand sur le Québec depuis quelques semaines, derrière l'invocation hypocrite de pseudo - droits de l'homme, derrière le chantage ouvertement pratiqué, il y a une réalité fondamentale: le refus viscéral d'une partie importante de l'élément anglophone de se reconnaître loyalement comme une minorité et d'en tirer les conséquences. Avec pour corollaire, le refus non moins viscéral d'accepter que le Québec puisse devenir un pays francophone. On n'était point avare de coups de chapeau à la "survivance française" tant que cela ressortissait à un aimable folklore; mais rien ne va plus si les Québécois entendent, tout à coup, prendre des mesures concrètes pour assurer le salut de leur langue, c'est-à-dire aménager une société qui vive pleinement en français.

Qui n'aurait point lu le livre blanc, ni le projet de loi et ne les connaîtrait qu'à travers les commentaires des divers milieux anglophones pourrait aisément imaginer qu'un Etat totalitaire a entrepris de provoquer un véritable génocide culturel. Mais le totalitarisme et le fanatisme ont toujours été du côté de ceux qui, aujourd'hui, hurlent le plus fort: nous l'avons durement constaté tout au long de notre histoire, non seulement hors du Québec mais au Québec même, quotidiennement. On a envie de crier, devant cette indignation trop bruyante pour n'être point suspecte: un peu de décence, tout de même!

Beaucoup paraissent aisément oublier le contexte dans lequel nous nous trouvons et qui ait que la langue française en Amérique du nord, sera toujours menacée: sa survivance, précaire et fragile, suppose en permanence une intervention de l'Etat pour permettre à la communauté francophone de vivre, d'oeuvrer et de s'épanouir dans sa langue et selon sa culture propres. Proclamer d'un côté que l'on souhaite la permanence de la langue française mais s'opposer de l'autre à l'application des mesures essentielles à cette permanence, c'est faire preuve ou d'ignorance, ou de duplicité.

Quoi qu'il puisse arriver, la langue de quelque 225 millions d'anglophones qui, à tous égards, dominent le continent, tiennent l'économie, commandent le progrès technologique, ont entre les mains la quasi-totalité des pouvoirs de décision, cette langue sera toujours omniprésente, envahissante, conquérante. Pleurnicher sur les risques "d'étranglement" de la minorité anglophone au Québec relève d'une imagination maladive ou ressortit à la plus scandaleuse hypocrisie. Je sais peu de débats où autant de bobards et de sornettes auront été proférés, où on aura à ce point caricaturé les raisons exigeantes du salut d'une langue (et de la communauté dont elle est l'expression), jusqu'à les présenter comme des moyens de "revanche" ou comme une entreprise d'élimination de la minorité.

Minorité qui ne s'est jamais réellement considérée comme telle mais plutôt comme la pointe avancée de la majorité et qui n'accepte pas aujourd'hui la perte de sa position dominante et de ses privilèges abusifs. Combien de ceux-là qui protestent, voire qui vocifèrent aujourd'hui ou qui menacent, combien de ceux qui signent des pétitions larmoyantes, ont-ils jadis élevé la voix pour dénoncer la situation qui était faite au français, l'humiliation permanente qui était imposée aux Franco-Québécois, obligés de mendier chez eux leur pain dans la langue de l'occupant? Ils étaient alors étrangement silencieux, les milliers de protestataires d'aujourd'hui, ces oppresseurs qui se découvrent soudain une vocation d'opprimés. Artisans ou complices, hier, de notre abaissement quotidien, ils s'en accommodaient fort bien.

Il n'est même pas besoin d'évoquer une fois encore, le sort fait aux minorités francophones hors du Québec, sauf pour souligner avec insistance que ces dernières pourraient considérer comme un singulier progrès les dispositions envisagées pour notre "minorité" anglophone, si on les leur appliquait. Il suffit de rappeler ce qui fut au Québec même, et dans un passé tout récent, le temps du mépris. Au reste, aujourd'hui encore, des dizaines de milliers de travailleurs québécois sont contraints de recourir à la langue étrangère dans leur activité quotidienne, des dizaines de milliers de consommateurs québécois sont contraints de pratiquer chaque jour l'anglais dans leurs rapports avec leurs fournisseurs. Ce que la plus grande partie de la minorité anglophone n'accepte pas, c'est que la nation franco-québécoise ait l'audace de relever la tête, ait le désir de se donner une patrie et la volonté de vivre dans sa langue, alors qu'elle était jusque-là si gentiment résignée et que le processus d'assimilation en douce était si heureusement engagé.

Pour la première fois de notre histoire (et la dernière, sans doute, où ce soit encore possible) une loi sérieuse, cohérente, efficace mais par ailleurs ouverte et généreuse, en matière linguistique, est proposée à l'adoption de l'Assemblée nationale et à l'adhésion de la communauté. Oeuvre de lucidité, de raison et de générosité, cette loi concilie admirablement les impératifs vitaux de notre salut collectif et le souci du respect d'autrui. Aucun droit fondamental de l'homme n'est mis en cause ici, en dépit de tous les mensonges qu'inspire la fureur et qu'entretient la duplicité. Premier temps de l'émancipation et condition première du salut, cette loi vise essentiellement à mettre fin au temps du mépris, à instituer un Etat de langue française, accueillant à toutes les minorités, conscient de la valeur éminente que constitue l'apport des diverses cultures mais estimant simplement normal qu'ici comme ailleurs dans le monde, la vie collective se déroule dans la langue de la majorité. Une majorité qui n'est qu'une toute petite communauté à l'échelle du continent, condamnée à vivre dangereusement et pour qui son espace physique doit correspondre à son espace culturel.

Qu'une aspiration aussi élémentaire, aussi normale, aussi nécessaire, puisse être interprétée comme une volonté de domination, voire comme une manifestation de "racisme" (ce qui est un comble, surtout dans certaines bouches, mais apparemment on n'a jamais tout entendu), cela juge en fait, avec éloquence, ceux qui portent et qui répandent ou qui cautionnent de pareilles appréciations.

(suite, page 22)

L'Actualité

La pinte de lait

Le prix du lait vient d'augmenter de nouveau. Les spécialistes tentent de nous expliquer pourquoi. Les spécialistes tentent toujours d'expliquer quelque chose. La pinte de lait livrée à domicile coûte maintenant cinquante-neuf sous.

Autrefois, dans la grande ville, à l'aube et même plus tôt, certains bruits particuliers montaient dans l'air du matin, brisant le silence de la rue. Des bruits qui des fois me reviennent. Bruits de sabots, bruit de verre, de bouteilles s'entrechoquant. C'était le laitier qui faisait sa ronde.

Il s'était levé de grand matin pour aller chercher sa voiture, y atteler son cheval, quérir les bouteilles de lait qu'il allait livrer aux portes des maisons. Il transportait ses bouteilles dans un panier de broche, les échangeait contre des vides qu'il cueillait sur les perrons ou sur les balcons. Avant de se mettre au lit, la veille, les gens avaient pris soin de déposer sept sous dans la bouteille vide. C'était alors le coût d'une pinte de lait.

A cette époque, les prix étaient bas et les gens gagnaient peu. Et puis, ils s'accordaient peu de luxe. La plupart n'en avait d'ailleurs pas les moyens.

La pinte de lait à soixante sous. C'est "effrayant", dites-vous? Mais ce n'est pas du lait que boivent tous ces ti-c.. qui encombrent les rues et les petits magasins. Ce sont des bouteilles de cola qu'ils têtent à longueur de journée..

Jean de Lotainville

LA PUBLICITÉ ET LA QUALITÉ DE LA VIE

Face au harcèlement quotidien de la publicité, le grand public sait maintenant mieux se défendre. Il sait qu'on ne peut plus "consommer" comme ça, sans mesure et sans prévoyance. Il devient attentif à la qualité de la vie, à l'avenir même de sa planète. Tel est le thème de la journée mondiale des communications (22 mai 1977).

Il n'y a pas si longtemps

C'était hier, de mémoire d'homme, la première "Ford à pédales" sortie d'une usine! Commença alors la production de masse.

Suivit ensuite la publicité de masse qui exigea rapidement des moyens de communication de masse. Résultat: ventes de masse.

Autre résultat: le cycle production — publicité — consommation tourna moins au service de l'homme qu'au profit de quelques-uns. Les valeurs humaines passèrent au second plan: l'homme était d'abord considéré comme un "consommateur".

La Ford est un exemple. Et un exemple frappant: combien d'automobiles aujourd'hui! Il est facile d'observer le même phénomène pour d'autres produits très précisément "de consommation".

Et aujourd'hui

La publicité est toujours au centre du cycle.
Quantitativement, elle se fait plus massive que jamais. Les magazines à grand tirage, la radio, les journaux, l'affichage et enfin la télévision, se sont développés au point que l'individu moyen subit un minimum de 560 messages de publicitaires par jour. De quoi engloutir le consommateur le plus averti!

Qualitativement, la publicité est inégale, comme chacun le sait. Il n'est pas question de la condamner en bloc: elle peut rendre des services. Mais s'il y a des messages publicitaires honnêtes et d'excellente qualité, il en est aussi de douteux et de mauvais.

Une roue qui tourne mal

Le cycle tourne toujours: il nous vaut un niveau de vie élevé, l'un des plus élevés du monde. Il nous vaut aussi la pollution de l'air, de l'eau, du bruit, des ressources naturelles, de la beauté de l'environnement. Et que dire de la pollution plus profonde des aspirations et des besoins réels de l'homme.

Si l'on se disait qu'il n'y a pas que le niveau de vie, il y a aussi et surtout la qualité de la vie. Si l'on se disait que la publicité peut être un facteur déterminant pour améliorer cette qualité de la vie, parce que précisément elle se situe au centre du cycle. Rien ne tourne sans elle.

La révolution des consommateurs

Il nous appartient à nous, consommateurs, puisque c'est nous qui achetons, d'exiger que la publicité soit avant tout au service de l'homme et de réagir avec un sens critique aigu devant les messages publicitaires.

On assisterait à une révolution alimentée par la responsabilité personnelle, la participation collective, le dialogue. C'est un genre de révolution qui fait partie de la vie chrétienne.

[*L'Office des Communications sociales*]



RENCONTRE F.F.H.Q. (suite)

Celui-ci a demandé au Secrétaire d'Etat, M. John Roberts, de les régler. La FFHQ marque ainsi un point. On se souvient qu'en raison de ces "Difficultés", elle a toujours demandé une section spéciale au sein du Secrétariat, qui s'occuperait spécifiquement des francophones.

Dans une conférence de presse qui suivait cette rencontre, M. Pierre Elliott Trudeau a suggéré que le comité d'étude promis, soit un comité interministériel. Les représentants de la FFHQ, pour leur part, veulent participer aux travaux de ce comité. Il devrait être un mécanisme "assez léger, dynamique, flexible et puissant qui puisse faire rapidement des propositions concrètes".

M. Trudeau a également laissé entendre, à cette occasion, qu'il avait demandé aux francophones de s'engager par rapport à l'unité nationale, et fait le lien entre minoritaires francophones hors Québec et minoritaires anglophones du Québec. La presse a largement fait écho à ces propos.

Or, selon M. Hubert Gauthier, il n'a jamais été question de ces deux sujets au cours des discussions. Le premier ministre aurait même, le mardi 31 mai, reconnu que les problèmes des deux minorités ne sont comparables en rien.

La Fédération s'est donc empressée de démentir ces affirmations. M. Hubert Gauthier souligne que les seuls engagements pris par son organisation sont de "travailler au développement des communautés francophones", et de "faire pression sur les gouvernements provinciaux afin qu'eux aussi prennent des mesures dans ce sens dans leurs niveaux de juridiction".

Au lendemain de cette rencontre, les dirigeants de la FFHQ ne cachent pas leur satisfaction. Une satisfaction contenue cependant. L'expérience leur a prouvé qu'il ne faut pas chanter victoire trop tôt. Et selon les paroles de M. Gauthier lui-même, ils sont loin d'être exubérants.

Il leur faudra, en effet, garder toute leur vigilance. "On s'est trop souvent servi de nous à des fins politiques. Les déclarations de M. Trudeau, au cours de sa conférence de presse, prouvent qu'il a tenté de le faire une fois de plus", affirme le directeur de la Fédération des francophones Hors Québec.

Dans ce contexte, M. Gauthier préfère réserver tout commentaire quant au succès des démarches des francophones. Une évaluation de la rencontre avec le premier ministre doit se faire la fin de semaine prochaine au cours de l'assemblée générale de la Fédération. "Nous jugerons la portée de notre rencontre selon les actes concrets qu'elle entraînera" prévient-il.

Il aura fallu plus d'une année de démarches, conférences de presse, déclarations et finalement la publication, grâce à l'union de toutes les associations provinciales des francophones hors Québec, des "Héritiers de Lord Durham" pour que le premier ministre du Canda accepte de les rencontrer. La vraie bataille des francophones hors Québec ne fait que recommencer. En soi, cette rencontre ne règle rien. Et il n'est pas étonnant que ce ne soit que dans le contexte politique actuel qu'elle ait pu avoir lieu. (Lire page 3, "L'opinion des autres".)

A.L.

BAIN '77

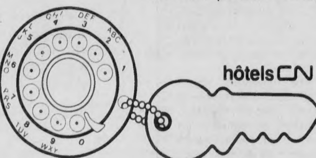
A cause de quelques retraits, il reste quatre places aux cours "Bains '77" à Cap-Rouge. Les professeurs intéressés voudront bien communiquer avec le Collège.

Fernand Marion
Directeur administratif

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures**. La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts** et **dactylographiés**.





THE PUBLIC UTILITIES BOARD
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE À TOUS LES USAGERS

Demande faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd.
En vue d'un arrêté ou d'arrêtés

AVIS EST PAR LES **PRÉSENTES DONNÉ que mardi**, le 28e jour de juin **1977, à 10:30 heures A.M., au Red Oak** Inn, 3000, **avenue Victoria**, Brandon, **Manitoba, The Public Utilities Board** (ci-après identifié **comme le** "Board"), **recevra la** demande de Plains-Western **Gas** (Manitoba) Ltd. (ci-après identifiée comme la "Company") pour l'obtention d'un arrêté ou d'arrêtés autorisant l'augmentation des taux à **être chargés** par la "Company" pour le gaz vendu **aux usagers de** la région desservie par la "Company", **selon la** lecture des compteurs, après le 1er août **1977, en raison** de l'augmentation anticipée à compter du 1er juillet 1977, du coût du gaz fourni à la "**Company**" par TransCanada PipeLines Limited, et l'**augmentation** des taxes foncières pour l'année 1977 **en regard** de l'année 1976.

Le résultat de l'augmentation du coût du **gaz à être** chargé à la "Company" **par** TransCanada **PipeLines** Limited et de l'augmentation des taxes **foncières se** traduira par une augmentation du coût moyent **du gaz à** tous les usagers. Le coût moyen du **gaz pour le** chauffage des résidences des clients de la "Company" sera augmenté d'environ $2.30 par mois à compter du 1er août 1977. De plus, les usagers sous **contrats** spéciaux absorberont une part de l'augmentation **des** taxes foncières sous forme d'une augmentation d'environ 0.5¢ par MCF du prix du gaz qui leur **sera** fourni, à compter du 1er août 1977.

Le contenu entier du précédent paragraphe est sujet à l'approbation du "Board" de la récupération par la "Company" de l'augmentation du coût du gaz fourni à la Company" et de la partie de l'augmentation des taxes foncières pour 1977 en regard de celles de l'année 1976.

Le "Company" demande que soit passée à ses usagers, pas plus que l'augmentation qu'elle sera elle-même tenue de payer.

ET AVIS est aussi donné que toutes les personnes, entreprises ou sociétés désirant soumettre leurs vues au "Board" sur ce qui précède seront entendues au même moment, et que leur intention de ce faire peut être communiquée par écrit à l'avocat du "Board", William C. Gardner, Q.C., 1900, Un, Place Lombard, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, au plus tard le 21e jour de juin 1977.

FAIT en la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, le 31e jour de mai 1977.

David Boroditsky
Secrétaire
Public Utilities Board
1146 - 405, rue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6

cuisine

LES ÉPINARDS

Même si les épinards sont disponibles à l'année longue, les premières feuilles tendres qui arrivent au marché sont spécialement attirantes.

En cette période de l'année, les épinards peuvent être achetés en vrac ou en paquets. Choisir des épinards frais, croustillants, propres et d'un vert foncé. Pour 6 portions, allouer 2 livres d'épinards en vrac et 1¼ livre ou 2 paquets de 10 onces d'épinards déjà parés. Dans un sac de plastique, ils se conservent 1 à 2 jours au réfrigérateur. Avant la cuisson, couper les grosses tiges, bien laver, mais ne pas assécher complètement.

La méthode la plus courante pour cuire les épinards consiste à les bouillir. Disposer les feuilles par rangs, saler entre les rangs, couvrir et cuire 4 à 8 minutes. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau. Bien égoutter et servir avec du beurre. Pour la cuisson à la poêle, faire fondre du beurre dans un grand poêlon épais, ajouter les feuilles entières et saupoudrer de sel. Couvrir, cuire rapidement pour que la vapeur se forme, réduire le feu et cuire lentement jusqu'à tendre, mais croustillant, 2 à 3 minutes.

Garnir les épinards de bacon cuit émietté, de fromage râpé ou de crème sure; ou servir avec une sauce au citron et au persil ou à la crème sure. Du beurre aromatisé aux graines de carvi, à la ciboulette, à la menthe, au persil ou au jus de citron ajoute aussi une touche personnelle.

La Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, pense que les amateurs d'épinards apprécieront cette "Crème d'épinards au four". Les épinards crus sont aussi délicieux en salade, comme dans cette "Salade d'épinards et champignons".

CRÈME D'ÉPINARDS AU FOUR

¼ tasse d'oignon haché
2 paquets de 10 onces d'épinards cuits, hachés
3 oeufs battus
1 tasse de lait
1/8 c. à thé de sucre
¼ c. à thé de muscade
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 c. à thé de jus de citron

Mélanger tous les ingrédients. Verser dans un plat à four graissé. Placer dans un plat d'eau chaude. Cuire à 300oF jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre (environ 70 minutes). 6 portions.

SALADE D'ÉPINARDS ET CHAMPIGNONS

1 paquet (10 onces) d'épinards parés et déchiquetés
6 tranches de bacon cuit, émietté
3/4 tasse d'oignon rouge ou espagnol tranché
1½ tasse de champignons tranchés
2 c. à table de jus de citron
⅓ tasse d'huile
¼ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 gousse d'ail, écrasée
¼ c. à thé de moutarde sèche
Quelques gouttes de Tabasco
1 jaune d'oeuf

Mélanger épinards, bacon, oignon et champignons. Bien mélanger les autres ingrédients ensemble. Verser la sauce sur la salade et remuer légèrement. Servir immédiatement. 6 portions.

PLAT ÉCONOMIQUE

Le porc PEUT faire économiser. Des légumes colorés et des assaisonnements bien choisis peuvent rendre une découpe de viande moins dispendieuse très attirante et agréable. On on peut "allonger" la viande avec une farce, du riz, des nouilles ou du macaroni.

Les découpes de l'épaule sont habituellement les moins dispendieuses. Les socs frais, les socs roulés (traités à la saumure douce ou fumés), les tranches d'épaules, les jarrets et les pieds proviennent de la partie supérieure de l'épaule. Les épaules picnic (fraîches ou fumées) proviennent de la partie inférieure.

Si l'économie est en vigueur, la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, propose cette recette de "Porc et épinards" qui utilise des tranches d'épaule.

PORC ET ÉPINARDS

6 tranches d'épaules de porc de ½ pouce (environ 2 livres)
¼ tasse du gras de la viande
⅓ tasse de farine
¼ c. à thé de poivre
2 tasses d'eau
3 c. à table de sauce soya
2 paquets de 10 onces d'épinards frais

Entailler le gras autour des tranches. Frotter un poêlon chaud avec le gras enlevé de la viande. Brunir les tranches 3 minutes de chaque côté. Les retirer du poêlon. Egoutter l'excès de gras; réserver ¼ tasse. Y incorporer la farine et le poivre et brunir. Ajouter l'eau et la sauce soya graduellement. Remettre les tranches dans le poêlon. Amener la sauce à ébullition. Réduire la chaleur, couvrir et mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre (15 minutes de chaque côté). Ajouter les épinards, remuer et cuire jusqu'à tendreté (environ 10 minutes). 6 portions.

[*Agriculture Canada*]

Une grande première a eu lieu le mardi 31 mai au Collège Universitaire de Saint-Boniface. La collation des diplômes y a été organisée cette année pour marquer le centième anniversaire de l'Université du Manitoba. Pour la première fois la cérémonie se déroulait en français. Trente-huit finissants ont reçu leurs diplômes des mains du chancelier de l'université en présence de 532 parents et amis et de nombreuses personnalités. Une grande cérémonie, marquée parfois de la désapprobation de certains lorsque l'hymne britannique fut entonné.

de ci, de ça...



MENTALITÉ DE COLONISÉ.- Un journaliste de Radio-Canada a rapporté que le conseil municipal de Saint-Claude, village à forte majorité française, a fait installer des plaques portant les noms des rues du lieu. Les plaques sont en anglais. Lorsqu'on a demandé au maire de la place pourquoi les plaques n'étaient pas françaises ou au moins bilingues, il aurait répondu que les plaques anglaises feraient l'affaire attendu que les habitants du village comprennent l'anglais...

*** ***** ***

HAUTEMENT QUALIFIEE.- Un correspondant d'Ottawa rapporte que le ministre Marc Lalonde a une nouvelle attachée de presse qui posséderait un assez extraordinaire baccalauréat ès arts... "en politique, psychologie, et art dramatique"...

*** ***** ***

CAISSE ÉLECTORALE.- Malgré certaines craintes des organisateurs de la campagne de financement 1977, le fait d'être au pouvoir ne représente pour le Parti québécois aucune difficulté majeure pour s'assurer un financement populaire. L'objectif de cette campagne a en effet été largement dépassé, une somme de $1.3 million ayant été recueillie.

*** ***** ***

"THE LAVERENDRYE CLUB".- On a pu voir ces temps derniers dans les journaux locaux de langue anglaise une annonce indiquant que "The La VERENDRYE CLUB" cherche un "Club Manager". Les candidats à ce poste, toujours selon l'annonce, doivent avoir une douzième année et l'expérience de la gérance d'un établissement du genre de celui de la rue Des Meurons. Il n'est nulle part question que les candidats parlent français...

*** ***** ***

L'ACTIF DE LA BCN PASSE LE CAP DES SIX MILLIARDS.- A la fin du premier semestre de l'exercice financier 1977, l'actif de la Banque Canadienne Nationale affichait une hausse de 17.3% sur l'actif au 30 avril 1976, pour atteindre un total de $6 MILLIARDS 184,334 MILLIONS. En même temps, les prêts progressaient de 21.1% et les dépôts de 17.7% comparativement au premier semestre de 1976.

*** ***** ***

ON VA FÊTER ÇA.- *Et ça va coûter trois millions et demi! C'est ce qu'a annoncé le Secrétaire d'Etat John Roberts qui veut faire du 1er juillet, un super "party" d'anniversaire de la Confédération.*

*** ***** ***

FACE A FACE.- Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Claude Morin, a déclaré la semaine dernière que le gouvernement du Québec était prêt à négocier la souveraineté politique avant qu'ait lieu un référendum, mais seulement avec Ottawa. Le gouvernement québécois, selon M. Morin, ne veut pas prendre part à des conférences fédérales-provinciales sur la constitution où onze premiers ministres provinciaux discutent sur pied d'égalité, conférences qui sont toujours à recommencer. Le ministre a déclaré que "ce que nous voulons est rencontrer Ottawa face à face et discuter la souveraineté".

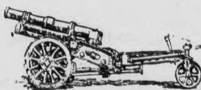
*** ***** ***

PLUS DE FRANÇAIS À L'ÉCOLE.- Le Globe and Mail de Toronto rapportait dans son édition du 31 mai que le ministère de l'Education se proposait d'affecter la totalité des subventions fédérales de $26 millions qui lui sont versées pour l'éducation à l'amélioration de l'enseignement dans les écoles françaises de l'Ontario. Le programme prévoit un système de bourses, la création d'une division de l'enseignement en français au sein du ministère de l'Eduction et l'achat de matériel didactique au coût de $3 millions.

*** ***** ***

LOTERIE INSTANTANEE.- La société Loto-Québec lance une nouvelle loterie qui s'appellera "Loterie des Québécois". Il s'agit d'une loterie instantanée permettant à l'acheteur de savoir immédiatement s'il a gagné, en grattant trois petites cases recouvertes sur le billet. La présence d'un "24 juin" donne $2, de deux "24 juin" $5 et de trois "24 juin" $50. De plus, le gagnant de l'un ou l'autre de ces prix a droit au tirage des gros lots (24 prix de $1,000 à $100,000) qui seront distribués après les Fêtes de la Saint-Jean. On dit que cette loterie spéciale pourrait rapporter $3 millions en profit net.

*** ***** ***



Entre le nécessaire et le réalisable

Suite de la première page

maines nécessaires?". Réponse: "Selon notre plan d'action il apparaît évident qu'il y a un manque sérieux de ressources humaines et financières".

Selon M. André Fréchette, ce plan évoque ce qu'il serait nécessaire d'entreprendre pour assurer la survie du groupe. Pas forcément ce qui est réalisable. Il ne sera donc probablement jamais appliqué intégralement. A moins qu'un gouvernement prenne en charge son financement. C'est le but principal des démarches actuelles auprès des politiciens.

Toutefois, il contient des propositions intéressantes. Si la SFM sait choisir ses priorités, à l'intérieur du plan même, certains objectifs pourraient être atteints, dans l'un ou l'autre des cinq domaines pris en considération.

Une culture florissante

Sous le chapitre de la culture, un objectif primordial: "Développer la culture franco-manitobaine". Sept moyens différents sont envisagés. Le plus important: "Assurer une structure gouvernementale qui permettra aux Franco-Manitobains de prendre part aux décisions qui les affectent". Il n'est donné aucun détail sur la nature d'une telle structure. Toutefois elle devrait être établie d'ici 2 à 4 ans.

Cette culture doit être diffusée. On se tourne vers Radio-Canada qui doit "devenir un outil de diffusion de la culture franco-manitobaine, pour les Franco-Manitobains. "Cela devrait se faire grâce à une série de démarches auprès de Radio-Canada.

La SFM poursuit en affirmant qu'il faudrait "assurer une coordination plus efficace et systématique des groupes (...) et appuyer le développement de la créativité littéraire et artistique au Manitoba". Elle soulève, à cette fin, l'idée d'un système de bourses et de subventions destinées aux artistes locaux et même d'un programme de formation artistique.

Quant au Centre Culturel, il doit devenir "dynamique et préoccupé d'animation et de diffusion culturelles". La stratégie à employer que suggère la SFM consiste à faire des pressions sur les gouvernements fédéral et provincial auxquels elle demande d' "octroyer au CCFM les fonds nécessaires à une programmation de base". Cela signifie que la Société souscrit à la thèse selon laquelle le problème du CCFM est d'ordre purement financier. L'argument, à force d'être employé, perd sa valeur.

Une mentalité nord-américaine

Economie, secteur dans lequel la communauté a le moins d'influence et connaît le moins de succès. C'est aussi celui que la SFM traite avec le moins d'expérience et dans lequel se font jour les plus profondes contradictions.

En termes généraux, la SFM veut à la fois "améliorer le bien-être économique des Franco-Manitobains" et "créer une mentalité adaptée au contexte nord Américain".

Les contradictions résident dans le fait que la communauté regroupe toutes les classes sociales (Cf introduction du document de la SFM). Celles-ci possèdent naturellement des intérêts fondamentalement opposés. Les uns veulent payer le moins de salaires et faire le plus de profits alors que les autres sont condamnés à lutter pour des hausses de salaire, seule source de survie. La "mentalité économique nord-américaine" n'est elle pas celle du profit maximal? Ce profit, ne se fait-il pas sur le dos de la classe la plus nombreuse parmi les Franco-Manitobains, les travailleurs?

Si la SFM veut effectivement, comme elle le dit dans son document "démystifier l'aspect économique", elle devra tenter de percevoir cette réalité.

Parmi les moyens de développement économique choisis la SFM compte le "développement d'une économie à base touristique" et la mise sur pied "d'un comité provincial qui étudierait les modalités pour garder les terres francophones entre les mains des francophones".

Un nombre impressionnant d'organismes sont impliqués dans la réalisation de ce projet. Peu de références, cependant, à la formule coopérative, l'une des grandes réussites des Canadiens Français.

Un système éducatif

L'éducation française a fait l'objet des batailles les plus spectaculaires livrées par les Franco-Manitobains. La SFM est précise sur ce sujet. Elle réclame un "système éducatif, total et autonome", basé sur des unités linguistiques. Aucune allusion au "réseau d'écoles françaises" ni à une "division scolaire française", mais ces idées sous-tendent la proposition initiale.

La SFM poursuit, dans ce domaine, le même travail que celui entrepris il y a bien longtemps déjà. Elle exige pour les Franco-Manitobains plus de pouvoirs en matière d'éducation, grâce à "une politique claire et précise en éducation française, des cours adaptés au contexte franco-manitobain plutôt que des traductions du cours anglais, le recrutement de professeurs, un institut pédagogique destiné à former des professeurs compétents".

L'étendue du domaine social, et la difficulté à en définir les limites font que se regroupent sous ce chapitre toutes sortes de propositions, dont le but est de "Multiplier les occasions de vivre en français, afin d'enrayer l'assimilation".

Des propositions tous azimuts. "Une campagne de revendication afin d'obtenir des services en français, prendre des moyens nécessaires pour que les francophones puissent trouver des emplois en français, inciter à l'immigfation et à la migration vers les milieux francophones, identifier les points forts du secteur urbain, veiller à ce que les Franco-Manitobains possèdent des moyens de communication (radio, télévision et presse) présents, accessibles et représentatifs et correspondant à leurs besoins d'information, d'éducation populaire et de divertissement".

Dans ce secteur sont groupées un certain nombre d'actions réalisables immédiatement, concrètes et pratiques.

Deux directions

L'action politique de la SFM devra prendre deux directions. Vers l'extérieur, afin "d'assurer aux individus et aux groupes de la minorité francophone les droits fondamentaux sur le plan gouvernemental". Vers l'intérieur, "afin de renforcer le statut de la SFM comme organisme politique officiel de la population francophone", par sa politisation et l'unité du groupe.

La principale démarche entreprise en ce qui concerne le premier objectif est évidemment les rencontres avec les divers leaders politiques de la province. (Voir page I)

La SFM souhaite également qu'il y ait des francophones membres du conseil des associations politiques et de tous les partis politiques. Cela risque à terme de condamner l'unité au profit des luttes partisanes. Néo-démocrates et conservateurs proposent deux modèles de société profondément différents. L'adhésion à tel ou tel parti signifierait également, pour les francophones, l'adhésion aux idées véhiculées par ce parti. De plus, l'un des deux partis laisse clairement entendre son opposition à l'existence de la minorité francophone alors que l'autre fait plus que lui permettre d'exister. Des réalités qu'il ne faut pas se cacher, sous prétexte de participation à la vie politique.

Le deuxième objectif, en matière de politique, est le plus urgent à réaliser. La tâche n'a rien d'impossible. C'est en effet par la "politisation de la population franco-manitobaine, l'unité et la prise de conscience de la nécessité pour un groupe

(suite, page 23)

Herbicides et additifs

Pour le bénéfice de nos lecteurs voici les conseils d'un spécialiste...

Chaque année on entend parler de certains agents qui offrent aux agriculteurs des produits qu'ils appellent "Wetting agents, Surfactants, Adjuvants, ou Spray-Additives", que je nommerai ici "Additifs".

Selon la réclame des vendeurs, ces additifs, ajoutés aux herbicides améliorent l'effet des herbicides sur les mauvaises herbes. Ils prétendent que les additifs aident la pénétration des herbicides et de fait causent une mort plus rapide des mauvaises herbes.

Si les additifs permettent une pénétration plus facile des herbicides dans les mauvaises herbes, il se peut aussi que les additifs aident la pénétration des herbicides dans les plantes des récoltes et par ce fait produisent des effets indésirables sur celles-ci et réduisent le rendement des récoltes considérablement.

Si les additifs causent une mort rapide de la partie exposée des mauvaises herbes, il est évident que l'herbicide n'a pas eu le temps de pénétrer dans les racines de celles-ci. Dans les cas où les mauvaises herbes ont de profondes racines, bien que la partie exposée soit morte, les racines auront vite fait de reproduire une nouvelle plante. Alors l'effet de l'additif a détruit le but principal pour lequel l'herbicide a été formulé.

Les compagnies qui manufacturent des herbicides dépensent des sommes d'argent considérables afin de trouver un produit équilibré avec les montants nécessaires de produits actifs et additifs qui donneront des effets désirés et constants dans toutes sortes de conditions possibles. Chaque produit est soumis à maintes épreuves pendant plusieurs années consécutives afin de déterminer la sorte et la quantité d'additifs nécessaires pour un bon fonctionnement. Et ce n'est que lorsque toutes les épreuves requises ont été subies que le "Pest Control Product Act" permet la mise sur le marché de n'importe quelle sorte de pesticide.

Il est donc inutile pour des gens qui ne connaissent pas la composition des éléments qui forment un herbicide d'essayer d'expérimenter en mélangeant des additifs aux produits déjà éprouvés.

Il se peut en certains cas que l'usage d'additifs soit recommandé pour quelques produits spécifiques, par exemple lorsque l'on veut utiliser de l'"Atrazine post emergence" sur les récoltes de maïs. Dans ce cas, plusieurs sortes d'additifs peuvent être employées. Les directions nécessaires pour cet usage sont toujours incluses sur l'étiquette du contenant du produit.

Si l'usage d'additifs n'est pas mentionné sur l'étiquette, c'est qu'ils ne doivent pas être employés.

Norbert Chaput,
Service de contrôle des mauvaises herbes,
District Rivière-Rouge,
Saint-Pierre-Jolys.

La ventilation des étables

Pendant les mois chauds de l'été, les systèmes de ventilation peuvent être cause de bien des difficultés; cependant avec un entretien approprié et certaines précautions, ceci peut être évité facilement.

Tout d'abord les spécialistes recommandent de vérifier si le présent système de ventilation peut comme il se doit, fonctionner à sa pleine capacité.

En certains cas l'élévation de la température à l'intérieur du bâtiment peut être causée par un thermostat défectueux indiquant une température inférieure à la température réelle. Il est donc recommandé de vérifier avec un thermomètre et de faire ensuite les ajustements nécessaires.

L'accumulation de saletés sur les capuchons des ventilateurs ou sur les volets de réglage peut aussi diminuer la ventilation. Il faudrait procéder à un nettoyage le printemps et ensuite vérifier tous les mois. Si la ventilation demeure insuffisante, il faudra réévaluer la capacité des ventilateurs; ces derniers, bien que conformes au plan d'installation, ne répondent peut-être pas aux besoins de présent usage.

Les entrées d'air sont un point important d'un système de ventilation et lorsqu'elles sont insuffisantes ou obstruées, la ventilation sera amoindrie. Les moustiquaires sont un autre facteur de réduction du volume d'air lorsqu'ils se salissent.

Dans les systèmes où les ventilateurs expulsent l'air chaud vers l'extérieur, une suction exagérée lors de l'ouverture ou de la fermeture des portes devrait être un signal indiquant une restriction de la libre entrée de l'air.

Les portes des bâtiments *devraient être fermées si le système de ventilation est adéquat;* leur ouverture cause des contre-courants et nuit à l'uniformité de la ventilation. Pour augmenter la puissance des ventilateurs, il est recommandé qu'ils soient munis de capuchons.

Enfin c'est par des essais pratiques et une analyse de la situation que l'on pourra, selon l'orientation du bâtiment et des vents dominants, obtenir une ventilation suffisante et bien contrôlée. ■

TRANSPORT CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Runway Identification Lighting System" seront reçues jusqu'à 3:00 P.M. HEURE DE WINNIPEG, le 30 juin 1977 pour "Installation of Runway End Identification Lighting System on Runway End Number 25, and Relocation of Transmissometer at Churchill Airport, Churchill, Manitoba".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Aucun contrat ne sera accordé avant que l'approbation ait été obtenue, si nécessaire, des organismes fédéraux et provinciaux intéressés au contrat.

D.A. Lane
Administrateur
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Je ne suis pas un citoyen canadien, mais j'ai contribué au Régime de pensions du Canada de 1970 à 1976. Serais-je éligible pour une pension de retraite à l'âge de 65 ans même si je ne réside pas au Canada?

Oui, vous serez éligible pour une pension de retraite, basée sur vos années mentionnées, peu importe votre citoyenneté ou votre résidence. Vous devrez présenter une formule de demande.

Je reçois présentement une pension d'invalidité et aimerais savoir si je dois faire une demande pour ma pension de retraite à 65 ans, puisque l'on me dit que la pension d'invalidité cesse à cet âge.

Non. Lorsqu'une personne reçoit une pension d'invalidité, il n'est pas nécessaire de faire une demande puisque la pension de retraite remplace automatiquement la pension d'invalidité le mois suivant votre 65e anniversaire.

J'ai eu 65 ans en décembre 1976 mais ai pris ma retraite en juin, 1976. Puis-je recevoir ma pension de retraite le mois suivant mon 65e anniversaire ou le mois suivant ma retraite? A date, je n'ai pas fait de demande.

Ni l'un ni l'autre. Avant 70 ans, la pension de retraite est payable le mois suivant le mois de la demande. Pour ceux âgés de plus de 70 ans, elle serait payable, sur demande, le mois suivant le mois de votre 70e anniversaire, mais ne peut être rétroactive pour plus de 12 mois.

VANCOUVER: U.S.A.

Lors d'un récent programme à la télévision, l'on demandait à un groupe de personnes que l'on interviewait ce qu'ils pensaient de la situation au Canada, en supposant que le Québec obtienne son indépendance, à la suite d'un référendum, en supposant que cette province obtienne sa liberté.

Les divers personnages avaient des opinions fort intéressantes, mais l'une des personnes s'exclamait qu'aussitôt après la déclaration d'indépendance, et la séparation officielle de la Belle Province, du reste du pays, l'on verrait dès lors la Colombie, que l'on surnomme généralement "Britannique", devenir pratiquement un Etat Américain.

Il faut avoir visité cette province pour se rendre compte que la section du pays, située à l'Ouest des Montagnes Rocheuses, est complètement séparée du reste du Canada.

Il serait donc normal de voir la Colombie, cette province du Pacifique, se trouver dans le secteur américain; il faut également se rappeler que l'Alaska dont la partie sud se rend jusqu'à l'archipel de la Reine Charlotte, n'est qu'à quelque 500 milles de la partie nord de l'Etat de Washington. Sauf pour le secteur entre Vancouver et Prince Rupert, toute cette zone côtière appartient à l'Alaska; d'innombrables Iles rocheuses inhabitables, sauf pour les oiseaux et les poissons, forment la côte ouest, sur le Pacifique au-dessous du versant des Rocheuses.

Il convient de se rappeler également que cette partie du pays compte approximativement deux millions d'habitants, dont les trois quarts se retrouvent dans la ville de Vancouver, et aux environs immédiats. Ces citoyens de la côte du Pacifique se considèrent plus rapprochés des habitants des autres régions similaires, c'est-à-dire les citoyens américains de la Côte du Pacifique, que ceux du reste du Canada.

Il ne faut donc pas être surpris, si ces Colombiens, ou les gens de cette zone du Pacifique favorisent, aussitôt la séparation d'un Québec francophone, d'avec le reste du pays, d'appartenir aux Etats-Unis et d'être considérés un peu comme des Porto-Ricains du Nord.

Ils habitent une région pratiquement semblable à l'Ouest Américain; entre l'Oregon, le Washington et cette zone colombienne, sur le Pacifique, il n'y a que fort peu de différences. Les citoyens des deux zones, américaines et canadiennes, connaissent, surtout ceux du nord, partiquement le même climat; leurs méthodes de vie sont les mêmes puisqu'ils vivent, en général, de l'exploitation de pêcheries, de mines, et de forêts.

De plus, ils parlent la même langue, il ne faudrait pas vraiment être surpris, si dès la séparation du Québec du reste du Canada, l'on voyait la zone du Pacifique passer aux mains d'un gouvernement américain, qui pourrait plus facilement assurer la défense d'une aussi vaste région côtière.

De tels propos peuvent sembler irréfléchis, mais devant le risque que court le Canada, il importe d'examiner de près toutes les éventualités. La décision pour les Colombiens de se joindre aux Etats-Unis pourraient sûrement compliquer la vie pour les citoyens des autres provinces situées entre les Rocheuses et la province de Québec, mais ce sont là des circonstances qu'il faut commencer à considérer.

MARC PILON

[Dans LE SOLEIL DE COLOMBIE]

En bref

Lors de la réunion du bureau SERENA Manitoba, le 24 mai, le docteur, Paul Adams et sa femme, Louise, ont été élus couple-président; M. Raymond Lafond et sa femme, Madeleine, couple vice-président; Eileen Nazarko, secrétaire; et M. Adélard Gendron, trésorier. SERENA Manitoba est une société affiliée à SERENA Canada, le principal organisme canadien impliqué dans l'enseignement des méthodes naturelles de planification des naissances.

■

Les gagnants du tirage (permis no 003574) qui a eu lieu au Foyer Saint-Boniface le 15 mai 1977 sont:

1er prix: cadre - S.L. Chicoine, Saint-Boniface

2e prix: Afghan - S.L. Chicoine, Saint-Boniface

3e prix: Afghan - T. Richard, Fannystelle

4e prix: Oiseaux décoratifs - J. Cayer (au Québec)

■

Le Club des Hommes d'affaires franco-manitobains tenait mercredi 1er juin son neuvième tournoi annuel de golf sur le terrain de M. Guy Lambert, le Cottonwood Golf and Country club, situé à six milles à l'est de Sainte-Anne.

Environ trente-cinq membres se disputèrent les honneurs. Les noms des gagnants ne sont pas inconnus des amateurs de golf. Gagnant de la catégorie A: M. Maxime Desaulniers; catégorie B: M. Etienne Bohémier.

A la suite d'une rencontre avec le ministre de l'Education du Manitoba, M. Ian Turnbull, le porte-parole des parents en faveur du programme "B" a déclaré, le mardi 31 mai, que la Société Franco-Manitobaine est responsable des divisions qui existent au sein de la communauté.

■

Le mouvement guide comprend trois différents groupes: les Jeannettes pour les fillettes de 9 à 11 ans, les Guides pour les adolescentes de 12 à 14 ans et les Kamsoks pour les jeunes filles de 15 ans et plus.

Le rassemblement des Jeannettes se nomme la Ronde et est divisé en trois étapes que l'on appelle des sentiers. Il y a le sentier de la Fleur Bleue où la fillette cherche la joie, celui de la Fleur Blanche où elle découvre la joie et celui de la Fleur d'Or où elle partage la joie.

A ce point, l'adolescente est prête pour le grand jeu guide. Avec le support d'une équipe d'animatrices, la vie de la guide se caractérise par la réalisation de grandes aventures. La vie d'équipe lui permet de s'ouvrir aux autres et de découvrir ses capacités personnelles.

A 15 ans, avec ces années de préparation et de formation derrière elle, la jeune fille peut joindre le groupe des Kamsoks dont le thème est "au-delà des rochers". La Kamsok apprend que pour vivre pleinement sa vie, il faut faire face aux difficultés, les surmonter et non essayer de les contourner. Elle est également encouragée à s'impliquer concrètement dans son milieu.

LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS (FPCP) PRÉSENTE SON EXÉCUTIF POUR 1977-78

Centre Culturel Franco-Manitobain
340 Boulevard Provencher
Saint-Boniface, Man. R2H 0G7
Téléphone: 247-9666

EXÉCUTIF

CONSEILLERS

Président
Guy Cloutier



Secrétaire
Mme Madeleine Lafond



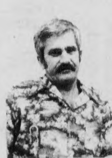
Mme Agnès Préfontaine



M. Gilles Ferland



M. Richard Dorge



Vice-Président
M. Roger Dubois



Trésorier
M. Alfred Legault



M. Jean-Louis Morin



M. Georges Prescott



M. Henri Marcoux



Coordonnateur:
Pierre Laurencelle



Est-ce que votre comité ou groupe de parents serait intéressé à rencontrer le coordonnateur de la Fédération?

Si oui, quand?

Date ————————————

Date Alternative ————————

Nom du Comité ————————

————————————————

Prés. ————————————

Adresse ————————————

————————————————

Tél.: ————————————

Cochez S.V.P.

a) Pour aide à l'organisation ———

b) Pour information ———

c) Pour aider à tracer un plan d'action ———

Il faut que les Comités de Parents deviennent chez les francophones une force qui sera en mesure de relever le défi que présente l'aspect permissif de la loi 113.

Malgré le fait que nous avons à notre disposition une loi favorable, un Bureau d'Education Française, un Institut Pédagogique, des programmes de plus en plus adaptés, des professeurs de plus en plus nombreux et compétents, dans les faits voici ce que nous constatons:

D'après Statistiques Canada, en trente ans, le pourcentage des Franco-Manitobains à ne savoir que l'anglais a presque triplé, passant de 12% en 1941 à 33% en 1971. Les Franco-Manitobains sont proportionnellement moins bilingues en 1971 qu'ils ne l'étaient en 1941, et cela non parce qu'ils ignorent davantage l'anglais, mais bien

PARCE QUE 33% D'ENTRE EUX NE SAVENT PLUS LE FRANÇAIS.

Il ne faut pas oublier que la Loi 113 et aussi le Bureau d'Education Française ne sont que des moyens juridiques mis à la disposition des Franco-Manitobains. Ce sont des moyens de choix, mais ils risquent très vite de ne devenir que des joujoux de luxe. En effet, en dépit de leur existence, en dépit de la chance qui nous est donnée de faire de nos enfants de véritables bilingues, nous continuons à nous assimiler à un taux qui n'a fait qu'accélérer au fur et à mesure que le "fait français" est officiellement reconnu par les législateurs de notre province.

Déjà plusieurs Comités de Parents ont reconnu l'urgence de la situation en s'organisant pour revendiquer l'école française. Certains ont dû franchir des obstacles qui leur paraissaient alors "insurmontables". Aujourd'hui ces mêmes parents sont fiers de réaliser qu'il est possible de relever le défi que présente l'aspect permissif de la loi 113.

Le CHOIX est à NOUS, les parents. Nous sommes le pouvoir; le pouvoir politique c'est notre volonté collective.

La Fédération Provinciale des Comités de Parents (FPCP) se veut à votre disposition surtout dans le domaine de l'information, car nous croyons que l'information est essentielle pour agir positivement. Nous voulons que la Fédération puisse rejoindre tous les Comités de Parents et tous les organismes intéressés au développement de l'éducation française. Il faut que la Fédération et son secrétariat devienne un foyer où il y aura échanges d'idées et de ressources.

Notre but principal est la promotion et l'épanouissement de l'éducation française partout dans la province. La FPCP désire rejoindre tous les membres de la communauté francophone afin de les aider vis-à-vis leur choix de la langue d'enseignement conformément à la Section 258 de l'Acte Scolaire.

Il est aussi évident que la Fédération veut répondre à toute demande qui pourrait lui venir de ses membres. Il s'agit simplement de communiquer avec notre Bureau central et si votre demande nécessite une action immédiate, le Comité exécutif se réunira d'urgence pour décider (avec vous) de la meilleure façon de vous venir en aide.

En terminant, l'Exécutif de la FPCP vous souhaite bon succès dans vos plans d'action.

Salut,

Pierre Laurencelle
Coordonnateur provincial

MISS AUTO BODY INC.

Le ridicule ne tue plus. Heureusement. Cela provoquerait une hausse soudaine du taux de mortalité au sein de la communauté franco-manitobaine. Après un défilé de mode bidon, qui ridiculisait l'image de la femme, la culture franco-manitobaine et la couture, voilà que les mêmes personnes, "animatrices" du CCFM, s'il vous plaît, récidivent. Et, guilleret, on s'amuse à choisir une "Demoiselle Manitoba Français".

Chacune des participantes à ce superbe concours, devra exhiber ses talents: "posséder une personnalité agréable" et "être attrayante". Pour attirer quoi? On se le demande. En tout cas, la participation financière de quelque commerçant ou industriel. Et oui, Mesdemoiselles, le temps n'est pas révolu où on se sert de vos "charmes" pour placer la marchandise.

Mademoiselle Manitoba Français sera jugée d'après "sa participation à la vie communautaire, ses passe-temps favoris, sa personnalité" et, tenez-vous bien, "son sourire, sa politesse, sa cordialité et son élégance". Enfin une clause du règlement du concours stipule que les candidates à cet illustre rang devront être capables de "converser facilement en français".

Qu'on se moque de la femme au point d'en faire un objet de concours, n'a rien de nouveau. On aurait pourtant pu espérer que tous les galimatias contés au cours de "l'année de la femme" auraient pu ouvrir les yeux à certains.

Mais le comble du ridicule est atteint lorsque le Centre Culturel Franco-Manitobain soutient avec tant de vigueur l'entreprise. Le CCFM doit encourager et développer la culture française au Manitoba. Il reçoit, pour cela, tout son argent des contribuables; par gouvernements interposés. Le CCFM charge une de ses "animatrices", [cher payée] d'organiser des manifestations de cet acabit. Elle occupe, à cette tâche, le plus clair de son temps. C'est un comble. Pour deux raisons. D'abord, est-ce là le type de culture française qu'on entend développer? Ensuite, il n'est pas étonnant que le CCFM n'ait pas suffisamment d'argent pour organiser une "programmation de base" s'il investit une part importante de ses fonds dans de telles futilités. Il en perd toute crédibilité quant à son rôle de foyer de la culture française au Manitoba.

La Rédaction

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Festival du Voyageur



le 14 juin '77 à 20h00 à l'Hôtel de Ville,
219 boulevard Provencher, Saint-Boniface

LE 100 NONS

ASSEMBLÉE ANNUELLE LE 11 JUIN AU CCFM

- **INSCRIPTION: 13h, devenez membre du 100 NONS** **($5 donnent droit à toutes les activités)**
- **ÉLECTION: 14h**
- **SOUPER: 18h**
- **SPECTACLE (avec membres du conseil) à 20h**
- **DANSE GENRE "DISCO" À LA SALLE DU 100 NONS - 21h**

BIENVENUE À TOUS.

La Broquerie

Jeux floraux

Vendredi soir, au gymnase de l'école Secondaire de La Broquerie, devant une immense foule manitobaine de 160 personnes, grande soirée gala des Jeux Floraux! Ça débute par le chant dynamique de "O Canada". Ensuite, court historique des Jeux Floraux par Lucien Loiselle et Beaufort Péan. C'est Yvette Troisfontaines, co-hôtesse avec Lucien Loiselle, qui annonça le premier gagnant. La musique et les chansons, toutes du Manitoba, sauf une, venaient compléter un décor déjà très enthousiaste et bien vivant.

Le Collège de Saint-Boniface avec une forte représentation d'Oeuvres de haute qualité se devait de remporter le prix d'excellence avec Mark Kolt et sa pièce musicale. On eut souvent à applaudir les artistes collégiens et avec raison.

Venaient ensuite les représentants de La Broquerie qui, en plus de leur travail à produire leurs oeuvres, avaient participé intensivement à repeindre le gymnase, le corridor et réaménager la cour d'avant de l'école.

Les élèves de La Broquerie furent bien représentés dans la liste des gagnants avec:

Maurice Vielfaure, Lauréat, Nouvelle, 9e et 10e. Angèle Chartier, Lauréat, Poésie, 9e et 10e. Guy Nadeau, 2e, Poésie, 11e et 12e. Rolande Boily, 3e, Poésie, 11e et 12e. Huguette Gérardy, 3e, Poésie, 9e et 10e. Alain Nadeau, 2e, Photographie, 11e et 12e. Ginette Balcaen, 2e, Roman, 11e et 12e. Florence Désorcy, Lauréat, Traduction, 11e et 12e. Simone Grenier, Lauréat, Recueil de vieilles chansons.

Disons aussi qu'en vrais compétiteurs, les étudiants de La Broquerie s'engagent à ramener la soirée Gala des Jeux Floraux à La Broquerie en mai 1979!

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement les membres du jury institutionnel de leurs cadeaux et de leur participation à la soirée:

David Fillion - Président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Jean-Léon Lord - Président du Centre Culturel de La Broquerie. Gilles Normandeau - représentant les deux écoles de La Broquerie. Pierre Palud - Président des E.F.M. Fernand Balcaen - Grand Chevalier, La Broquerie. Léo Blanchette - du Conseil d'Administration du Collège. Réal Lévêque - pour le Consul de France. Beaufort Péan - pour l'Attaché Culturel de France. Mme Hébert - du Centre Culturel. Luc Marchildon - pour la S.F.M.

Merci aussi à nos placières et aux déclamateurs qui ont fait du beau travail.

Les Jeux Floraux viennent de démontrer encore une fois cette année une réalité manitobaine emballante: nos jeunes n'en sont plus à interpréter les créations des autres, ils créent eux-mêmes et elles-mêmes. Il serait dommage cependant qu'ils soient obligés à continuellement s'applaudir eux-mêmes.

Rino Ouellet
La Broquerie

Transcona

LE THÉ PRINTANIER

Le thé printanier du 29 mai, organisé par La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption, fut un succès grâce à l'organisatrice Mme Eveline Grégoire, et à son comité.

Merci spécial à Mme Alma Perreault de Sainte-Anne, présidente diocésaine de la L.F.C. qui présida à l'ouverture de cet événement. Elle félicita les membres de la section pour tout le travail qui se fait depuis un bon nombre d'années, dans la paroisse de l'Assomption.

Les gagnants du tirage furent, 1. A. LeLéannec, 409 est, 2. H. Lamoureux, 122 Kildare ouest, 3. C. Normandin, 519 Rosseau est, 4. M. A. Dumaine, 101 rue Marion, 5. A. Wesa, 501 Victoria est, 6 L. Burns, 608 Leola.

Les prix d'entrée favorisèrent H. Blais et F. Bédard.

Un merci à tous ceux qui sont venus encourager ce thé.

FÊTE-DIEU dimanche 12 juin

A l'occasion de la Fête-Dieu les quatre paroisses catholiques de Transcona, soit l'Assomption, Blessed Sacrament, Saint Joseph the Worker, et Saint Michael (ukrainien), se réuniront au Parc Kern pour une messe concélébrée en plein air (si la température le permet), le dimanche 12 juin à 12h 30. Très belle occasion pour rendre gloire à Dieu en son Eucharistie. Tous sont bienvenus à cet événement religieux régional.

Hélène Blais (222-8851)

Powerview

Dimanche, le 1er mai, dix-sept jeunes paroissiens faisaient leur première communion: puis, jeudi, le 12, quatorze d'entre eux ainsi que huit de Pine Falls recevaient le sacrement de Confirmation administré par Mgr Hacault. Assistaient Monseigneur, M. le curé Paul Gagné, M. le curé Gérard Morrissette de Pine Falls, les Pères Albert Girard et Charles Ruest de Fort Alexandre. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle paroissiale.

En l'église de Saint-Georges, le samedi 14 mai, M. le curé R. Bélanger bénissait le mariage de Frank Hawranik de Powerview et Monique Dupont de Saint-Georges. La réception eut lieu à la salle "Legion" de Pine Falls. Les nouveaux époux demeurent à Powerview.

En l'église Notre-Dame-du-Laus, Powerview, samedi le 21 mai, M. le curé Paul Gagné bénit le mariage de Bradley Tardif de Powerview et Pamela Mathews de Pine Falls. Après la réception à la salle "Légion" les jeunes époux partaient pour un voyage à Black Hills. Ils demeureront à Pine Falls.

Saint-Jean-Baptiste

Promesse Scouts et Guides

Les parents et amis des scouts et guides, les éclaireurs assistèrent à la promesse scoute des pionniers, le mercredi soir 25 mai. Mme L. Clément, Soeur Carmen, Gisèle Lauzé et Julie Beaudette firent leur promesse de guide. Dans le sanctuaire avec ce groupe on remarquait l'abbé Dionne, aumônier, Richard Schaubroeck, commissaire de la branche pionnier, et Mme Gertrude Gagné, commissaire des guides du diocèse, et l'abbé Pierre Gagné, curé de la paroisse. Après cette cérémonie, tous se rendirent au parc pour un feu de camp organisé par le comité de parents.

Première Communion

Le dimanche 29 mai, à la grand-messe quelque quatorze jeunes recevèrent la sainte hostie pour la première fois, accompagnés de leurs parents. Pour l'occasion, Soeur Pat Doyle avec les jeunes voix angéliques entonnèrent quelques cantiques. Il était touchant de voir ces visages rayonnant de joie, les bras levés et les mains ouvertes pour offrir le monde, geste qui inspire confiance en l'avenir. L'Alleluia terminait bien cette fête unique de leur première communion. Un merci spécial à Mme Lucille Saint-Amant pour les avoir si bien préparés à ce grand jour.

Décès

La communauté chrétienne perdait avec regret, mercredi soir le 25 mai, un de ses membres actifs. Georges Marion, âgé de 53 ans, époux de Denise (Fillion), fils de Siméon (décédé) et Rose-Anna Marion, père de Marcel, Gisèle, Michel, Mona et Guy, rendit son âme à Dieu après avoir succombé à un accident de la route près de Saint-Joseph. Ses nombreux services rendus à la société sont incalculables, Georges était toujours prêt. Des récompenses il n'en attendait pas, mais bien celles du Seigneur. Toujours joyal, bonté de coeur jusqu'à oublier ses propres soucis.

De près et de loin, tous sont venus lui rendre un dernier hommage à ce chétien dévoué et aimé. L'assistance aux prières et aux funérailles en fut une preuve évidente. Quelle participation, quel amour de la part des pasteurs, des Chevaliers de Colomb, de la Ligue des Femmes catholiques, des scouts et des guides, du choeur de chant, enfin des frères, des soeurs, des parents et amis. Excellent réconfort pour la famille si péniblement éprouvée. Ce n'est pas un "adieu", mais un "au revoir". A toute la famille éprouvée nos sympathies les plus profondes.

Nos malades

Bravo spécialement à Mme Antoine Sabourin qui a su si bien remonté la côte après une récente opération. Aux autres convalescents de la paroisse, soit à la maison soit à l'hôpital, bon courage, ça viendra bientôt avec la grâce du Seigneur.

Camporee

Félicitations aux "Eclaireurs" pour avoir rapporté une seconde fois la coupe Baudin pour le meilleur camp; elle sera partagée avec la troupe de Saint-Norbert aussi gagnante. Bravo Claude Dupuis pour avoir recueilli le plus haut montant de dons pour le Marcheton à Saint-Malo, lors du camporee rapportant ainsi une jolie coupe. Nous sommes fiers de vous tous.

Mme Roland Marion

DANS LA MONTAGNE, Un atelier pour handicapés mentaux

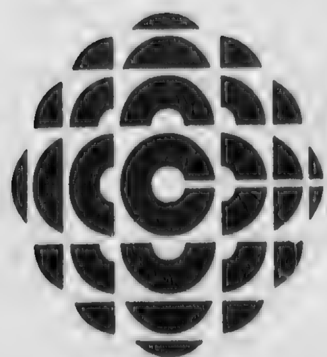
"Chère Soeur,

Merci beaucoup de votre lettre et de votre invitation si aimable. Je suis très heureux que vous essayez de mettre sur pied un atelier pour des personnes handicapées adultes. C'est vraiment un droit pour chaque personne, quelque soit son handicap d'avoir la possibilité de travailler. C'est vraiment alors un acte de justice de leur procurer cette possibilité et, bien sûr, pour des disciples de Jésus c'est encore plus qu'un acte de justice. C'est un véritable devoir d'amour demandé par Jésus. J'espère donc que vous pourrez mettre sur pied un atelier qui soit à la fois accueillant pour chaque personne et un lieu où ils puissent faire des oeuvres qui seront belles. Il faut que tout homme puisse trouver un travail qui lui donne dignité et joie.
Bon courage et amitiés profondes,

Jean Vanier
Novembre, 1976"

Depuis quelque temps déjà un immense travail se fait dans la région de la Montagne pour mettre sur pied un atelier pour handicapés mentaux. Un membre du comité formé avait écrit à Jean Vanier, bien connu pour ses nombreux foyers de l'Arche (pour handicapés mentaux) à travers le monde, ainsi que

(suite, page 15)



COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 11 AU 17 JUIN 77

Avis Public

Ottawa, le 30 mai 1977

DÉCISION TELECOM: CRTC 77-6

Bell Canda, tarif pour l'utilisation des structures de soutènement par les titulaires de licence de télévision par câble

Le 27 mai 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a annoncé sa décision sur la demande de Bell Canada concernant un tarif pour l'utilisation des structures de licence de télévision par câble.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cette décision au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Ottawa, le 31 mai 1977

MODIFICATION DE L'AVIS PUBLIC 1977-51 DU 26 AVRIL 1977

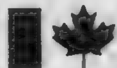
CHANGEMENT DE DATE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

LE 21 NOVEMBRE 1977, OTTAWA (ONTARIO)

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra son audience publique au **Château Laurier, rue Rideau, Ottawa (Ontario)** à partir du **15 novembre 1977 à 9 h00** et non le 21 novembre 1977 à 9 h00 à l'Hôtel Skyline, rue Lyon, Ottawa (Ontario) tel qu'annoncé antérieurement.

Lise Ouimet,
Secrétaire général.

Avis Public CRTC 1977-65



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Ottawa, le 30 mai 1977

A la suite de l'audience publique tenue à Vancouver (Colombie-Britannique) à partir du 3 mai 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 77-315

WINNIPEG (MANITOBA) - 770153500

Radio O.B. Ltd.

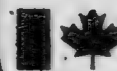
Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique se composant de CJOB Winnipeg, CKX Brandon, CKDM Dauphin, CHTM Thompson, CFAR Flin Flon, CHSM Steinbach, CJRB Boissevain (Manitoba); CFOR Fort Frances, CJRL Kenora et CKDR Dryden (Ontario) afin de diffuser toutes les parties de football disputées sur place et à l'extérieur, par les Blue Bombers de Winnipeg pour les saisons 1977, 1978 et 1979, à l'exception des parties de la Coupe Grey.

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil accorde une licence expirant à la fin de la saison 1979 du Football canadien, aux conditions qui y seront spécifiées.

Les stations affiliées à Radio-Canada qui diffusent ces parties doivent s'assurer que leur convention d'affiliation au réseau est respectée et que la programmation des émissions de Radio-Canada convient à cette dernière.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Chaque année est décerné LE PRIX ANIK à la meilleure émission de télévision de chacune des catégories suivantes: Documentaire, Musique, Dramatique. Si l'on tient compte du nombre important d'émissions réalisées au cours d'une année, on s'aperçoit vite qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Pour la 2e fois, une émission de variétés réalisée à Winnipeg fut sélectionnée dans la catégorie "Musique". Il s'agit de OU DIABLE EST-IL ALLE, un essai poétique de notre réalisateur MARCEL COLLET, et que vous avez sans doute vu lors de sa diffusion à notre antenne, le 24 novembre dernier. OU DIABLE EST-IL ALLE n'a malheureusement pas gagné LE PRIX ANIK 1977, mais après tout, ce n'était pas si mal d'avoir été sélectionné. En tout cas, Marcel Collet est sûr d'avoir notre admiration et celle de tous les téléspectateurs qui ont certainement apprécié les images d'une saisissante beauté et la brillante interprétation de Jean-Louis Hébert, Louis Dubé et Glenda Storey.

Et en restant dans le domaine des félicitations...

Apportons les nôtres à Madame Duval de Le Pas, au Manitoba, qui a brillamment répondu aux questions que lui posait Serge Laprade, l'animateur du jeu-questionnaire: LE TRAVAIL A LA CHAINE, le mardi 31 mai et qui a gagné une somme assez rondelette.

Si vous désirez communiquer avec CBWFT

Directeur de CBWFT: Paul Dumaine — 774-2541 — Poste 260
Publicité: Maryse Lairot — 774-2541 — Poste 249
Affaires Publiques: Léo Foucault — 774-2541 — Poste 268 ou 283
Emissions Jeunesse: Marcel Collet — 774-2541 — Poste 342
Salle des Nouvelles: Yvan Asselin — 774-2541 — Poste 336
Sports: François Riopel — 774-2541 — Poste 336

Désirez-vous être informés et bien informés sur les événements de votre communauté? REGARDEZ



Les Beaux Dimanches

Dossier sur le cancer
le 12, 21 h 30

Le Cancer vu de plus près par Fernand Seguin

Dans la dernière partie des **Beaux Dimanches** du 12 juin, de 21 h 30 à 22 h 30, la télévision française de Radio-Canada vous présentera un dossier sur une maladie qui est une source d'angoisse pour tout le monde: le cancer. Ce document capital, un des plus complets qu'on ait jamais produits sur le sujet, a été réalisé en France, aux Etats-Unis et au Canada par Suzanne Mercure, sur des images de Claude Pelland et avec la collaboration du célèbre vulgarisateur scientifique Fernand Seguin, qui animera l'émission d'un bout à l'autre.

Fernand Seguin, dans ce dossier sur le cancer, fait en quelque sorte le point des travaux concernant la terrible maladie, au cours d'une enquête qu'il a menée lui-même auprès des centres de recherches français, new-yorkais et montréalais.

Toutes les questions que vous vous posez sur le cancer se retrouvent dans l'émission: le cancer est-il une maladie récente? Pourquoi y en a-t-il plus aujourd'hui qu'autrefois? Quelle est la proportion des guérisons? S'agit-il vraiment d'une maladie à virus? Comment une cellule devient-elle cancéreuse? Quel est le rôle de l'environnement dans l'apparition du cancer? Bien sûr, en ce qui concerne une maladie qui continue, après tant d'années, à être une énigme pour la science, on ne saurait avoir réponse à toutes les questions que l'on se pose à son sujet. Néanmoins, des progrès assez remarquables ont été accomplis dans la recherche, et cela nous invite à l'optimisme. Une solution est-elle en vue? C'est ce que vous saurez en regardant ce «dossier» sur le cancer, émission d'une heure qui vous en apprendra beaucoup sur cette maladie, malgré le peu de chose que les savants connaissent de sa nature exacte.

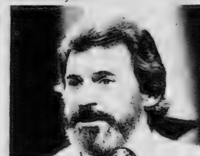
Vous entendrez en outre, au cours de l'émission, le témoignage émouvant d'une femme qui vit avec ce «problème»; c'est là le côté humain d'une enquête scientifique dont le déroulement passionnera à tous égards.

LES CANADIENS FRANÇAIS HORS QUÉBEC OU, EST-IL POSSIBLE DE VIVRE EN FRANÇAIS EN DEHORS DU QUÉBEC?

Cette question primordiale constituera l'un des trois sujets de la toute dernière émission su grand magazine d'information *LE 60*, qui après 8 ans d'existence, termine une prestigieuse carrière au petit écran.

La série *LE 60* fut animée cette année par André Payette.

André Payette



☐

• *Banacek: la Croix de Makère* sera présenté à **Télé-sélection** de lundi 13 juin à 21 heures. Le prélat de Los Angeles est prié de prendre possession d'une précieuse croix sertie de diamants auprès des émissaires mêmes. Le drame éclate au moment de la livraison; on se rend compte que l'objet d'art a disparu. Daryl Duke a réalisé ce film qui met en vedette **George Peppard, Broderick Crawford** et Louise Sorel.



☐

☐

Dossier spécial d'information animé par Pierre Nadeau

L'Electronucléaire, l'année du choix, document animé par Pierre Nadeau et réalisé par Pierre Castonguay, prendra l'affiche pour une deuxième fois le vendredi 17 juin à 20 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada.

Les images contenues dans ce document exceptionnel relatent des expériences menées en France, aux Etats-Unis, au Canada et au Québec. Les propos sont tenus par des observateurs attentifs à la situation. Ceux-ci ont contribué à jeter les bases d'une information essentielle à la compréhension de ce dossier dont la complexité n'a d'égale que sa grande importance pour notre avenir collectif.

☐

Le bahá'isme ou la volonté d'une foi nouvelle

Le dimanche 12 juin, de 17 heures à 18 heures, la série **Second regard** vous présentera, dans une émission réalisée par Alain Grothé, trois sujets qui ont vivement intéressé le public au cours des derniers mois. Vous reverrez en effet Sa Béatitude Maximos V, chef de l'Eglise grecque catholique, qui vous parlera de la nature et des origines de cette Eglise appelée melchite, ainsi que de la manière dont elle se rattache à Rome. On vous entretiendra également d'une religion fondée au siècle dernier, le bahá'isme, et du Cénacle de Notre-Dame de l'espace.

HORAIRE D'ÉTÉ . . . DÈS LE 19 JUIN

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
09h00							
09h30						ROQUET BELLES OREILLES	WOODY LE PIC
10h00						GRAINE D'ORTIE	LE ROI LEO
10h15	DU SOLEIL A CINQ CENTS	PIERROT	MINUTE MOUMOUTE	CHIBOUKIS	CLAK	EMILE	LE JOUR DU SEIGNEUR
10h30	SATURNIN	TOPINO		HISTOIRES DE CAVANI	HISTOIRE DE BENJAMIN		
11h00		CONSEIL — EXPRESS				M. ROSEE	
11h30	LES TROUVAILLES de CLEMENCE					POLY EN ESPAGNE	SECOND
12h00	DEMOISELLE D'AVIGNON	LA GRANDE AVENTURE	M. TANG	LA MAISON DES BOIS	LES AVENTURES DE TOM SAWYER	SERVICES SECRETS	REGARD
12h30	UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES	FRANCIS AUX PARADIS PERDUS	LE MONDE, EN LIBERTE	PRINCE SAPHIR	LE MONDE, EN LIBERTE	LES HEROS DU SAMEDI	SEMAINE
13h00	LES ANIMAUX CHEZ EUX	CHARLIE CHAPLIN	LES FAUCHEURS DE MARGUERITES	LES ANIMAUX CHEZ EUX	LA CUISINE D'AILLEURS		VERTE
13h30	SUR DES ROULETTES					BASEBALL / UNIVERS DES SPORTS	D'HIER A DEMAIN
13h35	TELE JOURNAL						
14h00 14h30	REFLETS D'UN PAYS						UNIVERS DES SPORTS
	CINEMA		LE TEMPS de VIVRE	CINEMA			
16h00							HEURE DES QUILLES
16h30	ANIMAGERIE						
17h00	LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE	PICOTINE	POPOL LA FRICASSEE	FANFRELUCHE	MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE	BAGATELLE	PAR 27
	L'ODYSSEE	COUSTEAU	DAVID COPPERFIELD	LA CLOCHE TIBETAINE	CIRQUES DU MONDE	SPORTHEQUE	RENCONTRES
							PRELUDE
18h00	CE SOIR					GENIES EN HERBE	FENETRE SUR LE MONDE
18h30	PROPOS ET CONFIDENCES					TELE JOURNAL	TELE JOURNAL
						PARTOUT	L'OEIL APPRIVOISE
19h00	DANIEL	WALT	LA PETITE SEMAINE	SUR LA COTE DU PACIFIQUE	ENCORE DEBOUT	COSMOS	15 ANS PLUS TARD
19h30	BOONE	DISNEY	BASEBALL	Y A PAS DE PROBLEME	MARCUS	1999	BEAUX DIMANCHES
20h00	LE GRAND AMOUR DE BALZAC	RETRO-SPEC.			WELBY	DEFI	
20h30		PULSION		LES GRANDS FILMS	ALLER ET RETOUR	HELI PATROUILLE	
21h00	PAUL GAUGUIN	RUE DES PIGNONS					
21h30		CONSOMMATEURS AVERTIS			DOCUMENTS	COLOMBO	
22h00	LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE	SCIENCE REALITE		TERRE ET MOISSONS	ORSON WELLES PRESENTE ...		
22h30	TELE JOURNAL ET SPORTS						
23h00 23h30	AMOUR QUOTIDIEN	AINSI VA LA VIE	L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE	ANGOISSE			
24h00	VIDOCQ	CINEMA	CINEMA	CINEMA	CINEMA	CINEMA	CINE CLUB
00h30					CINE NUIT	CINE NUIT	

CKSB



Denis Chagnon anime: Un été comme ça 17h à 21h Lundi au vendredi

La saison d'été à *CKSB*, en plus d'apporter de nombreux changements à notre horaire de programmation, a aussi amené avec elle un nouvel animateur. Denis Chagnon nous arrive de Matane, où il vient de passer trois ans à CBGA, station locale de Radio-Canada, en tant qu'interviewer-commentateur des affaires publiques et culturelles. Sa carrière avait débuté plus tôt au poste privé CKBS de St-Hyacinthe, d'où il est originaire. Il avait préparé sa carrière en suivant trois ans de cours au CEGEP de Jonquière, en techniques des communications, section radio. On peut ajouter une autre année de travail à son bagage d'expérience, passée, celle-ci, à CBJ Chicoutimi, comme animateur-recherchiste. Nous lui souhaitons la bienvenue au Manitoba et nous espérons qu'il restera assez longtemps pour goûter aux "longues nuits d'hiver à Winnipeg" qui sont devenues célèbres dans certains milieux. □

Au sujet de l'émission que Denis Chagnon animera, de 17h à 21h, chaque soir du lundi au vendredi, elle s'appellera *"Un été comme ça"*, et formera un triptyque musical populaire. La première heure sera consacrée exclusivement aux nouveautés dans tous les genres de musique et de chanson populaire. Au cours de la deuxième heure vous pourrez entendre de la chanson, ce qui constituera probablement une heure un peu plus calme. Enfin, la troisième heure portera sur la musique instrumentale. On prévoit aussi qu'un journaliste participera à l'émission pour commenter l'actualité. Somme toute, *"Un été comme ça"* plaira non seulement aux jeunes mais aussi à de nombreux auditeurs qui accueilleront favorablement un début de soirée consacré à la musique. □

À CKSB cet été . . .
Le matin, l'après-midi, en soirée, en fin de semaine: des émissions locales . . . pour un été manitobain !

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

11 juin

9.00 DEMETAN

9 30 WICKIE

10:00 ANTE LE PETIT LAPON

Début

10 30 JOHN L'INTREPIDE

11:00 ENFANTS DU 47A

11 30 ES-TU D'ACCORD?

12 00 LES HEROS DU SAMEDI

''Hockey sur gazon''

13:00 PEINTRES DU XVIIIe SIECLE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI

Competitions olympiques «Athletisme» (1re de 4) Commentateur: Richard Garneau. Analyste Jo Malejac. Real · Gaston Dagenais.

16:00 BAGATELLE

17.00 SPORTHEQUE

Compétitions olympiques. ''Cyclisme'' (1er de 3). Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Yves Landry. Réal.: Jacques Viau.

18 30 TELEJOURNAL

18 35 PARTOUT

19 00 COSMOS 1999

20 00 HELI-PATROUILLE

Aventures policieres Deux jeunes policiers combattent le crime, a bord d un helicoptere-patrouille Avec Jim McMullan et Dirk Benedict. «Une nouvelle vie». Une jeune femme enceinte, ancienne copine de Don, est tenue en otage, suite à un vol à main armee, ce qui precipite son accouchement.

20 30 COLUMBO

22 30 TELEJOURNAL

22 45 NOUVELLES DU SPORT

23 00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Parti libéral.

23 10 CINEMA

Madigan: Police sur la ville. Policier realise par Donald Siegel, avec Richard Widmark, Henry Fonda et Harry Guardino Venus arreter un suspect, Madigan et un autre detective de New York sont desarmes par un homme qui fuit sous leurs yeux Apprenant que leur assaillant est soupconne de meurtre, nos deux detectives ont 72 heures pour mettre le grappin sur le fuyard (USA 68)

1 00 CINE-NUIT•

Le Train. Drame realise par John Frankenheimer, avec Burt Lancaster, Paul Scofield et Jeanne Moreau Alors que les troupes americaines approchent de Paris, un colonel allemand fait transporter en Allemagne des oeuvres d'art. Les cheminots français imaginent diverses astuces pour retarder ou detourner le train qui transporte ce précieux depôt (Fr.-it. am. 64)

DIMANCHE

12 juin

9:00 WOODY LE PIC

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 L'HOMME A LA RECHERCHE DE SON PASSE

«Les Fastes d'Ispahan». Merveilles de l'art islamique iranien. Les mosquees d Ispahan fascinent par la pureté des formes et des tons polychromes, par l'audace et l'elegance des lignes.

11:30 CINE-MAGAZINE

12:00 SEMAINE VERTE

13:00 D'HIER A DEMAIN

14:00 UNIVERS DES SPORTS

15:30 HEURE DES QUILLES

16:30 LE MONDE EN LIBERTE

«Les Survivants». Apres avoir detruit plusieurs especes d animaux, l'homme travaille a leur survie.

17:00 SECOND REGARD

Sa Béatitude Maximos V, chef de l'Eglise grecque catholique, parle de la nature et des origines de cette Eglise appelee melchite, ainsi que de la manière dont

18:00 DECLIC

18:30 TELEJOURNAL

18:35 TELESCOPIE

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Les Grands Moments du music-hall, avec Jeane Manson et Dave. J. Manson: «Une Americaine a Paris», «Toi jamais», «My Happyness», «Avant de nous dire adieu» et «Dans la chapelle de Harlem» Dave «L amour fera le reste», «Marchand de reves», «Ton depart», «Mon coeur est malade», «Hurlevent», «La Cigarette», «Derriere un sourire», «La Decision», «Du côte de chez Swann» et «Vanina» Rea . Rene Gainv...

20 30 LES BEAUX DIMANCHES

Un Canadien errant (derniere). «Jo Martin, sauveur de Venise» Le drame de Venise point de rencontre de deux objectifs irreconciliables. Celui de la grande industrie et celui de la conservation d un tresor art stique extraordinaire. Rea . Louis Georges Carrier.

21 30 LES BEAUX DIMANCHES

Dossier: le Cancer. Document realise en France, aux Etats-Unis et au Canada L animateur Fernand Seguin fait le point des travaux concernant cette terrible maladie, au cours d une enquête qu'il a menee aupres des centres de recherches français new yorkais et montrealais

22 30 TELEJOURNAL

22 45 SPORTS-DIMANCHE

23 00 CINE-CLUB•

La Villeggiatura. Drame realise par Marco Leto avec Adalberto Maria Merli, Adolfo Celi et John Steiner

LUNDI

13 juin

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES REPORTERS DE L'AVENTURE

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

L'Ennemi public no 1. Drame réalisé par Henri Verneuil, avec Fernandel, Zsa-Zsa Gabor, Nicole Maurey et Louis Seigner.

16:00 BOBINO

16:30 FLIP ET CIE

17:00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE

La Comtesse de Rochambeau.

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

Téleroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Louis de Santis, Alpha Boucher, Roger Le-Bel, Gaetan Labrèche, Claude Michaud, Janine Sutto, Claudette Delorimier et Bertrand Gagnon. Hervé et Charley se rendent au zoo pour transporter un eléphant dans le Vermont. Réal.: Rene Verne et Guy Hoffmann.

20:30 AVEC LE TEMPS

Teléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gelinas, avec Robert Maltais, Veronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Carole Chatel, Marc Messier, Gilles Pelletier, Louise Dufresne, Danielle Manseau, Jean-Pierre Bergeron, Mario Lirette et Denise Morelle. Danielle, Ghislain et le baron partent pour le Mexique. Comment les autres reagiront-ils? Réal.: Jean Picard **(dernière).**

21 00 TELE-SELECTION

Banacek: la Croix de Makère. Drame realisé par Daryl Duke, avec George Peppard, Broderick Crawford et Louise Sorel. Une précieuse croix sertie de diamants est subtilisee à l'insu des emissaires qui doivent rendre l'objet d'art au prélat de Los Angeles (USA) **(dernière).**

22 30 TELEJOURNAL

22 55 NOUVELLES DU SPORT

23 05 MESDAMES ET MESSIEURS.

Emission de variétés animée par Rene Homier Roy. Recherches et coanimatrice. Marie Perreault. Real Maurice Dubois

24 05 BRIGADE SPECIALE

Serie policiere realisée par Douglas Camfield, avec Peter Sewell, Paul Eddington et Roger Rowland. «La Grande Catherine».

MARDI

14 juin

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:00 LES REPORTERS DE L'AVENTURE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

La Brigade volante. Policier réalisé par Ferdinando Cerchio, avec Raf Vallone, Claudine Dupuis et Charles Vanel

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

Le Secret du château de Lord Boyne (dernière de 3).

20:00 TRAVAIL A LA CHAINE

20:30 VEDETTES EN DIRECT

Invitée: Denise Filiatrault.

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60

Animé par André Payette.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 RENCONTRES

Invitée: Catherine Paysan, écrivain. «La Joie de vivre simplement». Catherine Paysan se sent proche des deracines. Elle s'accepte en tant que femme. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

Witold Malcuzinski, pianiste, se raconte. Real.: Jean Faucher.

24 05 CINEMA

Indomptable Angelique. Aventures realisees par Bernard Borderie, avec Michele Mercier, Robert Hossein et Roger Pigaut. Angelique s embarque sur une galere commandee par le frere de Madame de Montespan. Le navire est attaque et Angelique se jette a la mer pour être peu apres secourue par Escrainville N ayant pu la seduire, il la vend au marche des esclaves de Candie (Fr. it all 65)

MERCREDI

15 juin

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE

Dernière de cinq. «Mariage de Maharadja, au palais des vents». Sans ressources, épuisés, Brigitte et Tchékoff sont recueillis par le Maharadja de Jaipur qui organise une dernière noce dans la pure tradition hindoue.

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

«Les Restaurants exotiques»

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 CINEASTES DE LA FAUNE

17:30 CE SOIR: National

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CARAVELLI NON-STOP

CARAVELLI NON-STOP

Variétés avec Caravelli et son orchestre à cordes, dans un pot-pourri de musique populaire et semi-classique (Belge).

19:00 ENVOL LIBRE

Explications de différentes techniques de vols aériens de type «Surf» ainsi qu'une brève idée des centres canadiens où l'on y enseigne les rudiments élémentaires. Réal.: Anthony Hall.

19:30 BASEBALL

Directement de l'Astrodome de Houston, les Expos de Montréal visitent les Astros de Houston. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 LA P'TITE SEMAINE

Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal, Jean Besré et Guy Lelarge. Nicole insiste auprès de Christian pour qu'ils parlent au plus tôt de leurs projets à leurs parents. Réal.: Claude Désorcy.

23:00 TELEJOURNAL

23:25 NOUVELLES DU SPORT

23:35 REFLETS D'UN PAYS

De Jonquière. «La Cuisine sagueneenne».

24.00 CINEMA

Rivalites. Melodrame realisé par Edward Dmytryk, avec Susan Hayward, Michael Connors et Bette Davis. Une adolescente est arrêtee pour avoir tue l'amant de sa mere Son pere accourt à San Francisco Il se rappelle son mariage orageux et le divorce qui a suivi de peu la naissance de leur fille. Sa belle-mere avait joue un rôle important dans la ruine de ce mariage. Et maintenant elle exige que sa petite-fille lui soit confiee (USA 64).

JEUDI

16 juin

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

«Pour être bien chez soi»;

14:30 CINEMA

Ballade pour un chien. Drame réalisé par Gérard Vergez, avec Charles Vanel, Julien Guiomar

16:00 BOBINO

16:30 FANFRELUCHE

17:00 LES MOHICANS DE PARIS

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 CE SOIR: National

19:30 LES GRANDS FILMS

Johnny Guitare. Drame réalisé par Nicholas Ray, avec Joan Crawford, Sterling Hayden et Scott Brady. Dans une petite ville de l'Ouest, une femme a ouvert un «saloon» qui, espère-t-elle, lui apportera la prospérité. Elle a compté sans la jalousie d'une riche propriétaire terrienne (USA 54)

22:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **5e:** «Les Terres nouvelles». Mise en friche de terres jugées jusqu'à ce jour improductives. Commentaires et recherches: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...

Emission de variétés animee par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois **(dernière).**

24:05 BRIGADE SPECIALE

Série policière réalisée par Susan Jamieson, avec George Sewell, Paul Eddington et Tom Clegg. «La Cible mouvante». Durant un défilé de mode, une femme sergent aperçoit un homme armé visant de son revolver la riche cliente étrangère qu'elle protège. Elle dégaine, vide son arme dans la direction de l'agresseur et atteint accidentellement une couturière **(dernière).**

VENDREDI

17 juin

10:00 TAM TAM

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 GRANDEUR NATURE

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

''Le Nil''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

La Bataille du rail. Drame réalisé par René Clément, avec Davraux, Clarieux, Desagneaux et les cheminots français.

16:00 BOBINO

16:30 SOL ET GOBELET

17:00 DOCTEUR DOLITTLE

''Les ours sont nus''.

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 ENCORE DEBOUT

Début.

Varietés de Moncton, animée par Calixte Duguay.

20:30 L'ELECTRO - NUCLEAIRE: L'ANNE DU CHOIX

Les problemes que pose l'exploitation de l'énergie nucléaire à la collectivité québecoise. Inv.: MM. Raymond Latarget, Institut français du radium; Michel Bosquet, spécialiste des questions énergétiques au Nouvel Observateur; Dale Bridenbaugh, ingénieur à la General Electric; Guy Joron, ministre délégué à l'Energie; Robert Boyd, vice-président à l'Hydro-Québec, et Mme Solange Vincent, Comité de surveillance nucléaire. Animateur: Pierre Nadeau, Rech.: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay.

21:30 ORSON WELLES PRESENTE...

«Après tant d'années». Une pianiste invite une ancienne amie à la visiter. Apres quinze ans, elle ne lui a pas encore pardonné d'avoir séduit son mari. Sous son air aimable, elle machine une terrible vengeance.

22:00 SCIENCE REALITE

Animateur: Joël Le Bigot. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 CINEMA

Certains l'aiment chaud. Comedie réalisee par Billy Wilder, avec **Marilyn Monroe, Tony Curtis** et Jack Lemmon. Témoins d'un règlement de comptes, deux musiciens tentent d'échapper aux représailles en s'engageant, grâce à un habile travesti, dans un orchestre féminin (USA 59).

24:45 CINE-NUIT

Le Rouge aux lèvres. Drame d'horreur realisé par Harry Kumel, avec Delphine Seyrig, Danielle Ouimet, John Karlen et Andrea Rau.

LA MONTAGNE... (suite)

par le grand pèlerinage Foi et Lumière à Rome en 1975, auquel participaient six personnes de la région de la Montagne.

Il y a actuellement une vingtaine d'ateliers pour handicapés mentaux dans la province offrant du travail à des personnes trop souvent négligées, mal-comprises. Les lecteurs de **La Liberté** ont pu, à différentes occasions, suivre le progrès du seul atelier bilingue de ce genre situé à Saint-Malo, et peut-être comprendre un peu mieux combien des personnes à qui l'on donne un travail peuvent grandir et s'épanouir en découvrant leurs talents, leur potentiel, leurs responsabilités, leur place dans la société.

Dans la région de la Montagne, il n'y a pas d'atelier de ce genre et pourtant le besoin est là: plusieurs personnes handicapées qui vivent dans leurs familles ou encore "placées" dans une institution ont besoin d'un travail et de retrouver leur place dans le courant de la société. Il y aura cependant un atelier dans la région d'ici un an. Un comité a été formé, une constitution dressée et, depuis le début de mai, cette nouvelle Association est officiellement acceptée dans la Division manitobaine de l'ACDM (Association canadienne de la déficience mentale). Les membres du comité de la filiale La Montagne sont: Président: Aurèle Boisvert (Notre-Dame-de-Lourdes); vice-présidente: Soeur Georgette Pantel (Saint-Léon); secrétaire: Mme Irène Toupin (Saint-Léon); trésorière: Mme Diane Boisvert (Notre-Dame-de-Lourdes); autres membres: l'abbé Rodrigue Bouchard (Saint-Claude); Hubert Delaquis (Saint-Claude); l'abbé Albert Fréchette (Notre-Dame-de-Lourdes); Mme Florina Delaquis (Notre-Dame-de-Lourdes); M. et Mme Maurice Boisvert (Lourdes); Mme Donna Lesage (Lourdes); Richard Duval (Lourdes); Louis Beaudin (Somerset); Henri Bouvier (Saint-Léon).

Le comité désire faire connaître son existence et ses objectifs, car la mise sur pied d'un atelier, et éventuellement d'une résidence, demande la participation de toute la communauté, au moins par des attitudes d'acceptation de la personne handicapée telle qu'elle est.

Parfois on comprend mal une personne qui agit un peu différemment de nous-même. L'important, ce n'est pas de voir en quoi une personne est différente, mais plutôt en quoi nous sommes tous semblables. Si il y a une chose de commune à toute personne sur terre, c'est bien le besoin de se savoir aimé tel qu'on est, sans qu'on ait à prétendre être quelqu'un d'autre.

La plupart de nous trouvons réponse à cette soif dans ces sécurités: possession d'une terre, une maison - le chez soi; un travail qui apporte dignité et indépendance; et le plus important peut-être, un mari, une épouse, des enfants, envers qui on est engagé et qui partagent notre vie.

Les personnes handicapées se voient très souvent privées de ces sécurités fondamentales, que nous prenons maintenant pour acquises, et alors l'insécurité est parfois très angoissante: qui m'aime vraiment? qui m'aime assez pour partager sa vie avec moi? partager ses talents, m'apprendre à travailler, me donner du travail?

Nous savons combien c'est facile pour nous d'être blessé, et aussi de blesser quelqu'un, de lui faire sentir une infériorité, qu'il n'est pas accepté, qu'il n'a pas sa place parmi nous.

Jésus est venu pour que tous aient la vie et l'aient en abondance. Ce n'est plus une question de charité, mais de justice que d'accorder à des personnes la chance de travailler, de s'épanouir, de vivre parmi nous.

Hubert Pantel

Les calvaires de Saint-Pierre-Jolys

A l'occasion du mois de Marie 1977, la population de Saint-Pierre-Jolys a posé un geste insuité de foi et d'hommage. Elle a voulu, en foulant du pied un territoire occupé par ses devanciers depuis au-delà de cent ans, se grouper tous les lundis soir autour de l'une des quatre croix-du-chemin qui ornent encore les limites de la paroisse.

Chaque fois, au-delà de cent personnes y ont récité le chapelet, chanté des cantiques, selon la tradition des peuples catholiques d'autrefois, tant du Québec que des vieux pays d'Europe.

La croix de La Fourche, élevée en 1938 par les soins de la famille Hector Hébert, fut la première visitée. Elle se trouvait au clocher de l'église actuelle dès 1903. Trop lourde pour sa fonction, à cet endroit, on la descendit en 1934 avant de la fixer cette fois sur une base de ciment. Les résidents des alentours se cotisèrent alors pour acheter un Corpus qui en fit un magnifique Calvaire. Monsieur Bastiaansen est le propriétaire actuel du terrain avoisinant.

La croix du rang de Sainte-Geneviève fut d'abord érigée en 1931 sur le terrain de M. Hubert Labelle. Dès les débuts elle portrait un Corpus. Des étrangers à notre croyance ayant fait l'acquisition de ce terrain, sur la demande des résidents du district, Monsieur Emile Gagnon se chargea de la transporter sur sa propriété, devenue depuis celle de son fils Léon.

Le terrain sur lequel se trouve la croix de Saint-Pierre-Sud fut donné par M. Alfred Nault, le bois de la croix et de l'enclos fut fourni par M. Jos. Larivière. Depuis 1935, une corporation formée des résidents des alentours existe pour conserver son droit de possession et pour voir à son entretien. M. et Mme Eugène Nault assurent présentement ces fonctions. Cette croix a toujours eu son Corpus.

La croix du nouveau cimetière fut érigée en 1934. Les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon y apposèrent un Corpus en 1957.

La croix du devant de l'église appartient aussi à la paroisse. Elle date de 1900 et fut toujours vénérée comme calvaire. Signalons, en passant, la disparition de simples croix qui marquaient les limites du village. Une croix se trouvait près de l'endroit du salon funéraire actuel; une autre aux environs de l'édifice des échanges téléphoniques. Celle de Saint-Pierre-Nord disparut en même temps que l'école du même nom.

LA FÊTE-DIEU

Les communautés chrétiennes de la Cathédrale, du Précieux-Sang et des Saints-Martyrs célèbrent la FETE-DIEU à la Cathédrale: nous fêtons ensemble, et ce d'une façon bien spéciale, JESUS, le PAIN DE VIE, samedi soir prochain, le 11 juin: -

- *Célébration eucharistique à 21h* (Pas de messe à 19h30)
- *Procession AUX FLAMBEAUX du Saint-Sacrement à 21h45* (Nous passerons par les rues Taché, Despins, Aulneau et de la Cathédrale... invitation spéciale aux résidents de ces rues à mettre des bougies / chandelles dans leurs fenêtres...)
- *Salut du Saint-Sacrement dans les ruines au retour. Nous invitons toutes les autres communautés chrétiennes francophones des environs à se joindre à nous pour la FETE...!*

Venez nombreux...

Jeunes de tout âge...

Célébrer et prier avec nous...

Nécrologie

M. ROBERT ROZIÈRE

Le 24 mai est décédé accidentellement à l'âge de 59 ans, M. Robert Rozière, époux bien-aimé de Mme Gertrude Rozière (née Duhamel) de Ross, Man.

M. Rozière laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Gérald et Georgette de Saint-Vital, Guy et Annette d'Edmonton, Claude et Agnès de Saint-Boniface, Michel et Colette de Lorette, et Marc de Saint-Boniface; trois filles, Mme Tony Hepner (Monique) de Selkirk, Mme Paul Marcoux (Suzanne) de East Kildonan, et Mme Paul Doiron (Nicole) de Saint-Boniface; quatre petits-enfants, Robert, Michelle, John et Charlene; deux frères, Léon et Ethel de Californie, et Gustave de Winnipeg; trois soeurs, Mme Jos Lemire (Madeleine) et Mme Albert Berger (Simone) de Winnipeg, Mme Steve Delley (Emilie) de St. James, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

REMERCIEMENTS

Mme Gertrude Rozière et ses enfants remercient très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes ou de toute autre façon, ce qui les aida à être courageux à l'occasion de leur grand deuil qui les frappa si soudainement.

LA VÉRITÉ

D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire.
(Luc 16, v. 26).

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE





PROGRAMME

24 juin — Rallie scout et guide — Feu-de-camp de la Saint-Jean. Soirée animée par les Gais Manitobains.

25 juin — Tournées des fermes (charrette à foin) — Parade de la Saint-Jean — "B.B.Q." — Partie de balle — Tournoi de fer à cheval

26 juin — Messe de la Saint-Jean (10h) — Dévoilement du monument — Tournoi du "tir au câble" — Exposition de l'école élémentaire (art et artisanat) — Couronnement de Mademoiselle Manitoba Français (14h)

Au cours de la fin de semaine:

* Le P'tit Canot
* Kiosques - gourmet - cantine - casino



L'organisation de la Fête de la Saint-Jean bat son plein

VOICI LA LISTE DES RESPONSABLES:

Coordonnateur: Jean-Léon Lord, tél.: 424-5472.
Publicité: S.F.M., C.C.F.M.
Petit Saint-Jean et son char: M. et Mme Eugène Kirouac
Feu d'artifice: Oscar Gagnon
Dévoilement du monument: David Fillion et Fernand Balcaen
Concours Mlle Manitoba Français: Comité Culturel - Aline Fournier
Centre Culturel F.-M. - Gertrude Mousseau
Feu de la Saint-Jean: Les scouts
Tournoi de fer à cheval: John Letkeman
Tournoi de tir au câble: Roger Saint-Hilaire
Tournoi de balle: Dames: Léo Taillefer — Hommes: Gilbert Turenne
Argents et Souvenirs: Norbert Durand
Tournée de charrette à foin: Emile Beaudry
Petit Canot: Chambre de commerce
Gourmet: L'association de la faune
Cantine: Chevaliers de Colomb
Cantine - Ecole secondaire: Conseil étudiant
Juge du défilé: Alphonse Fournier
Carrousel: David Fillion
"La vache qui rit": André Moquin





LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE

À LA BROQUERIE

les 24, 25 et 26 juin

LE DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI LE 25 JUIN À 3h P.M.

Les organisations, paroisses, groupes, maisons d'affaires et individus qui veulent participer au défilé sont invités à donner leur nom à:

André Lord. Tél.: 1-424-5472 ou à la S.F.M. 233-4915



LES

JOYLAND SHOWS

SERONT LÀ POUR DIVERTIR LA JEUNESSE



CAMPING

L'organisation de La Broquerie vous offre des facilités de camping de divers types répondant à presque tous les goûts.
Pour information et réservations, composez 1-424-5472



La Société Saint-Jean-Baptiste demande une personne pour travailler à mi-temps au cours de l'année avec le gérant coordonnateur pour être en mesure d'assumer les fonctions de ce dernier l'an prochain.

La Page de Bicolo ...



Allo! Qu'est-ce que tu feras quand tu seras grand? Voici quelques réponses que j'ai reçues au Concours du printemps. Lis bien!

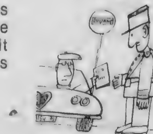
Bicolo



Quand je serai grand....



Lorsque je serai grand, j'aimerais être un policier. Je vais voir à ce que les petits enfants s'amusent sans avoir peur des voleurs et des tueurs. Je vais me promener en moto et arrêter ceux qui conduisent trop vite, pour qu'il n'y ait pas d'accidents. Puis j'arrêterai les voleurs qui volent les autos dans les garages. Je crois que je vais faire un bon policier.



Luc Lachance, 10 ans
C.P. 84 Ile-des-Chênes, Man.



Quand je vais grandir - Je voudrais être le plus grand astrologue. Je serai habillé en un bel habit gris, des souliers noirs, et un chapeau importé. J'aurai un chauffeur qui mènerait une limousine noire et brillante.

J'irai dans le plus gros observatoire possible et j'étudierai les étoiles de différents âges, couleurs, largeurs, chaleurs et distances.

Il y aura des étoiles lumineuses et brillantes de toutes couleurs. D'autres auront des couleurs obscures et seraient faibles et pâles. J'observerai aussi les cercles de saturne, les canaux de mars et les traits de jupiter.

Je pourrai montrer une chose ou deux importantes aux scientistes. J'aurai bien du plaisir à devenir astrologue mais, cela est bien trop vite pour dire tout de suite.

Gabriel Préfontaine,
Saint-Pierre-Jolys, Man.,
Age: 11 ans No: 246



Quand je serai grande j'aimerais être une archéologue. J'étudierai l'archéologie qui est la science des monuments et des arts antiques. Je dirigerai ensuite des fouilles pour repérer ces objets d'un passé ancien, en les analysant pour trouver la date de leur fabrication. Je voudrais bien être une archéologue parce que j'aime regarder des objets anciens.

Liette Gobeil, 11 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.
No 1387



Quand je serai grand, je voudrais être médecin. Je voudrais être un médecin parce qu'il est fait pour aider des personnes avec des maladies; moi je voudrais étudier le coeur. Comme on le sait, le coeur est essentiel à la vie. Avant je vais finir mon école, aller à l'université et étudier la médecine. Après je vais essayer d'avoir du travail à l'hôpital Saint-Boniface. A l'hôpital, je pourrai apprendre à aider et je vais rencontrer beaucoup de gens. Après je vais essayer d'avoir du travail à l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys.

Luc Roy, 11 ans
Saint-Pierre-Jolys, Man.

*

Que serais-je? Tout au long de mes jours, je pense à quoi j'aimerais faire quand je serai grande. Peut-être une institutrice, que cela serait excitant de chicaner les enfants! Mais je me dis que cela serait un peu "plate". Jour après jour je pense, à différentes carrères que j'aimerais faire; docteur, avocat ou même une secrétaire mais toujours assise et tapper à la machine serait pour moi trop monotone. Un jour je me suis décidée — détective— Oui une détective! Pourquoi j'aimerais être une détective? Ce serait rempli d'aventures. Il faudrait que je trouve les indices de celle ou de celui qui a volé telle ou telle chose. Des fois peut-être, que ce serait dangereux! Ça ne serait pas seulement trouver les coupables mais j'irais beaucoup plus profond. Découvrir les motifs qui ont poussé les coupables à commettre soit un vol à l'étalage, un vol à main armée, un meurtre peut-être, ou bien même mettre un édifice en feu. Tout en cherchant il y aura des moments dangereux, il faudra que je sois très prudente.

Viviane Lesage, 11 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

En complétant la liste des métiers tu trouveras ce que Liette veut faire quand elle sera grande.

G	RDEMALADE
AST	ONAUTE
MA	HINISTE
P	ARMACIEN
M	DECIN
J	URNALISTE
F	EURISTE
VI	LONISTE
	ARAGISTE
C	LTIVATEUR
EL	CTRICIEN

MEMBRE GAGNANT
No 3998 — Gérald Beaulieu
47 rue Dorge
Saint-Norbert,
Manitoba

6 ans grade 1



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge:....................**Grade:**....................



Ma profession - Quand je serai grand, je voudrais être violoniste de concert. Après beaucoup d'années d'études avec un professeur privé, j'irai étudier au Conservatoire de Toronto. Quand j'aurai acquis un degré en musique, je n'aurai pas fini de pratiquer; un bon violoniste se doit de pratiquer plus de 4 heures par jour. J'aurai aussi un très bon violon, très vieux; un Amati, Guarneri ou Stradivarius si possible. Je formerai mon orchestre, dont je serai maître de concert. Nous ferons des disques et enregistrements de toutes sortes. Nous irons donner des concerts à Winnipeg, Vancouver, Montréal et même en Europe. Ce sera très fatigant. Nous jouerons de la musique baroque, romantique. Nous donnerons des concerts gratuits pour des organisations comme celles qui combattent les maladies du coeur, des poumons, le cancer, etc. Je composerai aussi de la musique. Quand j'aurai environ 50 ans, j'enseignerai le violon aux jeunes et je jouerai dans un quatuor ou un trio — pas pour le public — mais pour mon propre plaisir.



Charles Létourneau, 11 ans
2383 Briar Hill Dr.
Ottawa, Ontario



Quand je serai grand - je voudrais être un pilote. J'aurai du plaisir dans le ciel les soirs. Je verrai toutes les lumières du monde. Puis, ce serait dangereux parce qu'il y aura environ 100 personnes sur mon avion. Mais si je suis un bon pilote, je n'aurai jamais un accident. J'amènerai l'avion dans toutes les parties du monde: Paris, Québec, Ontario, France, etc. Cela sera un peu épeurant car je serai très haut dans le ciel. S'il y a de la mauvaise température je ne volerai pas mon avion. Je serai toujours en avant de l'avion avec quelques autres hommes qui m'aideraient à piloter l'avion. Si je deviens malade, je le dirai aux autres et je partirai à la toilette. J'aurai très peur si j'avais un accident car on peut mourir ou être sérieusement blessé. Je ferai attention à mon avion. Je lui ferai prendre un test chaque fois avant que je le pilote. Alors, je serai certain que je suis en sécurité ainsi que tous les autres. Voilà ce que je veux être quand je serai grand.

Norman Bédard, 12 ans
430 Marion
Saint-Boniface, Man.

Charles nous parle du violon "Stradivarius"
Connais-tu son histoire?



C'est à Crémone, en Italie, que vécut le célèbre luthier Stradivarius. Il fabriqua jusqu'à sa mort, en 1737, plus de 110 violons, dont environ 40 subsistent aujourd'hui. La plupart valent maintenant des dizaines de milliers de dollars.

Le facteur




Que fait le facteur chaque jour?

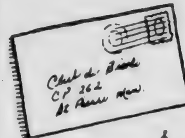
Est-il ton ami? Pourquoi?

Colorie ce facteur qui apporte une lettre à Jo-Anne.

Qui fait quoi?

Relie par une ligne le personnage à ce qu'il fait.










Lettres à LA LIBERTÉ

(Suite)

indiqueront les buts. Je suis tout disposé, si vous le souhaitez, à vous servir de parrain.

Dans l'attente de vous lire et peut-être de vous rencontrer à la Biennale du Français Universel de Moncton, en août prochain, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Robert CORNEVIN
Président de l'A.D.E.L.F.
secrétaire perpétuel
de l'Académie des Sciences
d'Outre-Mer

Appui peu ordinaire

N.D.L.R. — Nous ne publions normalement pas de lettres ou de textes en langue anglaise dans le journal. Nous croyons devoir faire exception dans le cas de celle que voici, attendu qu'elle sort de l'ordinaire.

Rédacteur en Chef
Jean-Jacques Le François:

For several years I have been receiving "La Liberté" and reading it to follow the progress of the Franco-Manitobans in their efforts to retain their language, and culture, — efforts in which very many of us wish them growing success and good fortune.

As I am sure that there are so many directions in which funds can be expended that this time I am enclosing a cheque for $60.00, to help "La Liberté" to carry on the fine work it has been doing.

May the future see Canadians of French and of English backgrounds learn to dwell together in a united Canada in harmony and friendship.

Sincerely,

[Mrs.] Hazel A. Parkinson
[Winnipeg]

Du côté de la Seine

Monsieur le Rédacteur,

Une centaine d'enseignants de la Division Scolaire Rivière-Seine se regroupaient à la salle du conseil de la Commission Scolaire à Sainte-Anne, le lundi 16 mai pour donner plus de poids à un mémoire présenté par l'Association des Enseignants. Ce mémoire, bien construit et bien documenté était présenté par M. Jean Beaumont, président de l'Association des Enseignants et par Mme Bertha Cook, institutrice à l'école Saint-Norbert. Le mémoire demandait à la Commission Scolaire de reconsidérer et de renverser sa décision antérieure de réduire le personnel administratif à l'école Saint-Norbert de 3 à 2 administrateurs. De plus, le mémoire demandait que la personne occupant cette position présentement soit réinstallée dans ses fonctions.

On indiqua que ni l'administration actuelle, ni le personnel enseignant n'avaient été consultés quant à cette réduction. L'administration avait reçu des indications que la Commission Scolaire allait possiblement considérer une réduction de trois administrateurs à deux et demi. Mais les enseignants n'étaient aucunement au courant de telles intentions. Mme Cook informa la Commission Scolaire que cette nouvelle avait traumatisé le personnel enseignant ("this news was received with disbelief and shock").

Le mémoire poursuivait en demandant à la Commission Scolaire ce qui avait pu motiver un tel renversement de sa décision prise le 14 mars 1977 lorsque le budget éducationnel avait été adopté, lequel budget accordait trois administrateurs à l'école Saint-Norbert. Pourquoi diminuer les effectifs en administration lorsque ni les inscriptions anticipées, ni le nombre de programmes offert n'avaient changé? Et aussi, pourquoi l'administration actuelle n'avait-elle pas été consultée par rapport à un changement aussi lourd de conséquences?

Au sujet de cette "décision hâtive" ("snap decision"), les enseignants signalaient que cette action avait semé le désarroi chez-eux et qu'elle n'était certes pas le genre à démontrer que les commissaires avaient à coeur le bien-être des enfants.

La valeur des priorités de la Commission Scolaire est également remise en question par ce mémoire. La section élémentaire s'est déjà vu priver d'un professeur de ressource et d'un professeur de musique récemment et maintenant on procède à l'élimination de son directeur.

Enfin, le mémoire supplia la commission de renverser sa décision antérieure de réduire le personnel à Saint-Norbert et recommanda que tout soit fait pour garder à l'école de Saint-Norbert l'administrateur actuel responsable de la section élémentaire. Deux parents de Saint-Norbert, Mme Annandale et Mme Loewen se sont présentées à la suite des professeurs pour exprimer à peu près les mêmes idées. Il n'y eut aucun mémoire pour supporter la décision de la Commission Scolaire d'enlever le directeur de l'élémentaire.

C'est à huis clos que l'assemblée s'est continuée de 10h30 jusqu'à minuit et quart. Lorsque les spectateurs furent réadmis dans la salle des délibérations, la commission continua son ordre du jour régulier sans considération pour la délégation de professeurs présente. Immédiatement avant la clôture, le directeur général adjoint dut lire le texte de la proposition défaite par 7 commissaires contre 4, laquelle proposition aurait accordé un directeur à demi-temps pour la section élémentaire.

Dans une entrevue après l'assemblée, M. Jean Beaumont s'est dit indigné de cette décision. Il ajouta que l'Association des enseignants espérait qu'au moins la Commission Scolaire consentirait à participer à un comité conjoint composé de commissaires et d'enseignants, comité qui établirait une politique à suivre dans les cas de diminution de personnel dans l'avenir.

De nombreux enseignants de la division de la Rivière-Seine sont apparemment inquiets des mises à pied éventuelles considérées par la Commission Scolaire dans leurs rangs et surveilleront attentivement les développements futurs.

Quelques-uns vont même jusqu'à croire que la commission pourrait engager quelqu'un d'autre pour ce même poste à une date ultérieure.

Les enseignants sont indignés de cette décision de réduire le personnel administratif à Saint-Norbert et ils ont décidé de poursuivre leur lutte contre cette décision par une campagne publicitaire auprès des contribuables de la Division Seine, campagne qui dénoncera ce geste. Les enseignants ont l'intention de relever des faits qui démontrent que la Commission Scolaire se contredit; par exemple, à la réunion où la Commission Scolaire a décidé de réduire le personnel administratif à Saint-Norbert de 3 à 2, la même Commission Scolaire décidait d'ajouter du personnel dans d'autres écoles — décision qui coûtera environ $100,000.00 aux contribuables!

Jean Beaumont,
président,
L'Association des Enseignants de la Division scolaire Rivière-Seine.

jeunesse

RECHERCHE DE LA PERFECTION ?

Les mordus de la hifi constatent un fait remarquable, vieux de plusieurs années déjà: la course à la haute fidélité se généralise de plus en plus. Les jeunes sont les acheteurs les plus fidèles. Un professionnel du marché de la hifi, M. Guy de Margerie, revendeur de produits Hitachi, Bosc, Lenco, nous donne son avis. Cette semaine: le marché international et domestique; la semaine prochaine: le propriétaire de chaîne stéréophonique.

Lise Lavergne: Quelles sont les tendances actuelles du marché international de la hifi? Par exemple, le sud-est asiatique domine-t-il toujours en matière d'électronique?

Guy de Margerie: Oui, le Japon, notamment, est très avancé dans ce domaine. Toutes les grandes marques, telles que Pioneer, Kenwood, Sony..., proviennent de l'Asie.

Lise Lavergne: Et en matière de mécanique? On dit que là la concurrence se fait entre les Européens, les Asiatiques et les Américains.

Guy de Margerie: Là, c'est juste!

Lise Lavergne: Mais la suprématie des Asiatiques en électronique, à quoi l'attribuer? Au coût minime de la main-d'oeuvre, au grand essor de l'automation dans les usines ... ou sont-ce là des lieux communs?

Guy de Margerie: Pour ma part, j'estime que les Asiatique sont plus zélés dans leur travail que leurs concurrents! Etudiez dix dames aux Etats-Unis et dix dames travaillant dans des usines japonaises et vous jugerez de la différence!

Aussi, les Asiatiques vendent à prix raisonnable par rapport à la qualité globale de leurs produits ... là, ils ne comptent que peu de rivaux!

La troisième raison de leur succès concerne l'esthétique. Les produits européens sont purement fonctionnels. Les fabricants nippons, eux, se soucient non seulement du rendement mais aussi de l'apparence extérieure de leurs produits. Pour le consommateur je crois que cela a une certaine importance.

Les producteurs nippons réagissent positivement aux demandes des consommateurs; ils effectuent des enquêtes, font des recherches ... En pleine mutation, ils innovent constamment. Les Européens, parce qu'il sont depuis longtemps connus des mélomanes, même du consommateur moyen, prennent le marché comme un fait acquis... ils vivent de leur renommée! Des sociétés telles que BSR, Lenco, Garrard se trouvent en difficulté financière et recherchent l'avis des Américains pour en sortir! Mais les grandes sociétés asiatiques se débrouillent.

Lise Lavergne: Revenons au marché international... si les Asiatiques sont très compétitifs dans les deux premiers domaines, dans celui de l'acoustique [les enceintes], les Européens et les Américains prennent le dessus. Pourquoi?

Guy de Margerie: Difficulté premièrement en ce qui concerne les matières premières... au Japon il n'y en a presque pas. Il faut alors faire venir du Canada le bois, puis les aimants... Le transport posait un deuxième problème. Mais les grandes sociétés ont leurs propres moyens de transport... la fabrication d'enceintes se développe. Actuellement, les fabricants nippons viennent étudier sur place le marché nord-américain... Ils rapportent avec eux quelques enceintes de grande qualité, come JBL, BIC..., pour les étudier.

Lise Lavergne: Dans ce domaine la question de la qualité est du ressort de la subjectivité.

Guy de Margerie: Oui, c'est une question de goût. C'est bien cela qui constitue le point faible des produits européens. Les Européens fabriquent des enceintes de très bonne qualité mais d'une capacité maximale trop faible pour tenir le marché nord-américain. Un jeune se rend chez moi — il cherche des enceintes pour son sous-sol, sous-sol d'une grandeur épouvantable comparée aux petites pièces européennes. Les Nord-Américains ont besoin et exigent des enceintes à rendement élevé. Les Européens commencent à reconnaître ce fait et adaptent quelques-unes de leurs productions spécifiquement à nos goûts.

Lise Lavergne: Le marché canadien est un marché d'importation. Le producteur canadien existe-t-il encore?

Guy de Margerie: Dans ce domaine, évidemment, c'est toujours très lent!

Lise Lavergne: Mais le développement n'est-il pas rendu encore plus difficile par la pénétration sur le marché domestique de concurrents américains et aisatiques?

Guy de Margerie: C'est que le producteur canadien doit répondre à quatre critères: premièrement, il doit présenter des produits exceptionnels, deuxièmement, il doit être innovateur, troisièmement, il doit vendre à bon prix, et quatrièmement, il doit disposer d'énormément de capitaux pour faire de la publicité. C'est difficile...

Lise Lavergne: En somme, que pourriez-vous nous dire sur l'avenir des fabricants canadiens?

Guy de Margerie: C'est dans le domaine de l'acoustique qu'il est possible de voir du progrès. Radio Speakers of Canada date d'après la deuxième grande guerre, Marsland existe toujours; ils viennent de faire l'acquisition d'une petite entreprise canadienne qui rapportait beaucoup de succès mais qui manquait de capital. Pour une fois, c'est une société canadienne qui a pris en charge une autre société canadienne. Mais, à mon avis, dans trois ou quatre ans, c'est Hitachi qui dominera le marché canadien. Hitachi a fait preuve de sa supériorité par rapport aux producteurs européens et il en fait déjà de même par rapport à ses 'confrères' asiatiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR LISE LAVERGNE

"WINNIFACE"

L'ancien programme d'immersion de la division scolaire no 1, Franco-Mani, s'appelle maintenant "Winniface" (Winnipeg - Saint-Boniface). Vingt jeunes des 10e et 11e années y participent. Le directeur: Jacques Tétrault, Leur personne-ressource: Daniel Gauvreau d'Ottawa, Lieu de rassemblement: l'Université de Winnipeg où les participants vivent en résidence.

En équipes de 4 ou 5, sous la direction de six moniteurs franco-manitobains, ils effectuent des recherches sur certains thèmes qui pourront les rapprocher du milieu franco-manitobain: mass média, arts et spectacles, histoire locale... Le matériel recueilli, normalement par interviews enregistrées, les équipes se rencontrent pour en discuter. Le principe de base est assez simple: les activités communes, les expériences collectives servent de moyens pédagogiques à enseigner le français.

Est-ce efficace? En ce qui a trait à une connaissance générale de la langue, les participants l'affirment. Le programme est subventionné par le gouvernement fédéral qui se réserve le droit d'en évaluer les résultats. Le programme va bon train et les résultats à court terme semblent positifs.

Lise Lavergne

COURS DE FRANCAIS ET D'ESPAGNOL

Etudiant qualifié donne, pendant les mois de juillet et août, cours de français et d'espagnol. (Grammaire et conversation.) Téléphoner au journal (247-4823) demander No 5005.

ENGEL REALTY

PLAGE ALBERT - Chalet, 3 chambres à coucher, en excellent état. Complètement meublé. Lot 75 x 150 - 864 pieds carrés. Possession immédiate.

ST-BONIFACE - $25,900 - 5 chambres à coucher. Endroit tranquille. Appelez M. Péloquin 257-5691 ou Engel Realty 247-8878



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8390B - **Ouvrière-couturière.** $3.25 et plus de l'heure. Temps partiel. Expérience à faire des modifications. Le travail peut être fait à la maison.

8447B - **Secrétaire-réceptionniste.** $500.00 par mois. Dactylo: 45 mots-minute. Belle apparence. Expérience requise.

8453B - **Surintendant de travaux de construction.** Salaire selon expérience. Connaissance de toute phase de construction.

8455B - **Secrétaire.** $7,700 par année ou plus selon expérience. Dactylo: 45 à 50 mots-minute. Sténo ou dictaphone. Expérience dans une banque un atout.

8457B - **Peintre licencié.** $8.66 de l'heure. Qualifié dans toutes les phases de peinture.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

BOUL. VILLENEUVE
Jolie maison, 5 pièces, 2 chambres à coucher, sur grand lot, clôturé 2 côtés. $27,500 seulement.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE — RUE SAVARD
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION 889-2785
P. PINEAU 269-6873
JOE CAMPEAU 269-3303

McKAGUE SIGMAR REALTY
Centre Southdale — 256-4356

ST-BONNIFACE - Bungalow, 3 chambres à coucher, en parfait état. Grand lot, soubassement complet, garage. Peut-être acheté avec paiement comptant bas. Pour visiter appelez R. Lejeune 256-8793.

FERME POUR PASSE-TEMPS - 79 acres - **Bungalow,** 3 chambres à coucher, étables, graineries. Bon terrain pour pâturage. Possession le 1er juillet. Léo Grouette 257-2363.

ST-VITAL - 5 chambres à coucher, garage, air conditionné, salle à manger, salle de famille. Léo Grouette 257-2363.

59 ESSEX - 4 chambres à coucher, cave complète, lot de 50 pieds, garage. En bon état. $38,400 seulement. Léo Grouette 257-2363.

ST-BONIFACE - 411 De La Morénie - Air conditionné. Cette maison attrayante construite solidement comprend 3 chambres à coucher, une grande cuisine avec espace pour les repas, garage double isolé et chauffé. Salle de récréation, salle de blanchissage et salle de bains (3 pièces) au soubassement. Située dans une région tranquille près de toutes les commodités. Appelez Brenda Griffin 256-0335 ou 256-4356 (anglais).

STE-ANNE - MAN. - 240 acres bien boisées.

LORETTE - Nouvelle maison de 3 chambres à coucher. $43,900 seulement.

ILE-DES-CHENES - Ferme pour passe-temps. $45,900.

ILE-DES-CHENES - Maison de 3 ans, 3 chambres à coucher, soubassement fini, garage double.

MAISON PARAMOUNT - 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse. $16,900 seulement.

Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

ST-BONIFACE - Joli bungalow de 2 chambres à coucher, chambre supplémentaire au soubassement. Offre raisonnable acceptée. Appelez Noël Bérard 257-5456.

STE-ANNE - Grande maison de famille sur rue Centrale. Lot de 70 pieds de largeur. Ce joli bungalow comprend 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine, style Island, avec grand espace pour les repas. Appelez Noël Bérard 257-5456.

PARC WINDSOR - Offre raisonnable acceptée pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, salle à manger et chambres à coucher. Appelez Noël Bérard 257-5456.

Entreprise générale d'électricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

DEMANDE
des candidatures aux postes suivants:

Dandurand (Haywood)
un - demi-temps maternelle, ½ journée à tous les jours

Saint-Claude Complex
un - Affaires & dactylographie (enseignées en anglais)

Institut Collégial Notre-Dame
un - Affaires et dactylographie (enseignées en anglais)
un - Français, Sciences sociales et Catéchèse

Institut Collégial Somerset
un - Affaires et dactylographie (enseignées en anglais)
un - Sciences, Sciences sociales et Affaires (en neuvième année, enseignées en anglais)
un - French & Social Studies, VII-IX
un - demi-temps, sujets à être déterminés

Notre-Dame Elémentaire
un - grade I
un - grade III

Richard Elémentaire (Somerset)
un - demi-temps maternelle

Adressez votre offre de service au

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228
1-744-2083, rés.



BRAEMAR
Quatre grandes chambres à coucher, salon avec tapis, cuisine bien disposée, soubassement avec salle de recréation, bar - Un autre trois pièces. Le tout sur un grand lot. Pour plus de détails composer 233-2431 ou 453-0264 Marguerite Régnier, McKague Sigmar.



RUE DES MEURONS $34,900
Grande maison de 2 étages présentement utilisée comme maison de revenu rapportant $475.00 par mois. Pour plus de renseignements appelez Roger Vermette 233-2431 ou 269-3264 McKague Sigmar.

PARC WINDSOR $44,500
Bungalow, 2 chambres à coucher, sur beau lot bien boisé.

Pour plus de renseignements appelez Roger Vermette 233-2431 ou 269-3264 McKague Sigmar.

POUR QUE ÇA CHANGE
(suite et fin)

minoritaire de s'appuyer sur un organisme politique" que la situation franco-manitobaine peut changer.

Un véritable plan d'action fixe des objectifs réalisables dans un temps selon des conditions données au départ. Le programme de la SFM, s'il ne semble pas réalisable sans aide extérieure massive, peut servir d'excellent document de discussion avec les instances gouvernementales. Celles-ci trouveront des propositions valables, leur permettant de donner une suite concrète à leurs bonnes intentions à l'égard des francophones de la province.

A.L.

RÉUNION DU CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

Plus de soixante-cinq jeunes Franco-Manitobains assistaient samedi dernier à la réunion du Conseil Jeunesse Provincial au Centre Culturel Franco-Manitobain. Cette rencontre était la première depuis l'élection du nouvel exécutif du Conseil. Elle avait pour but d'informer les jeunes sur trois sujets d'actualité et de leur permettre de définir un programme des activités à venir. Ainsi trois ateliers étaient consacrés, l'un à la programmation de CKSB-Radio Canada, l'autre à l'affaire Forest et le troisième au projet de loi concernant la consommation d'alcool qui doit repousser l'âge limite de 18 à 19 ans. MM. Maxime Desaulniers, Georges Forest et Robert Banman étaient les orateurs invités. Les membres du CJP ont décidé un certain nombre d'actions à venir concernant chacune des trois questions.



Marquis Realty
365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

RUE TACHÉ — 2 BÂTIMENTS
Maison à 3 logis indépendants, chacun ayant une entrée privée. Aussi, restaurant. Le tout présentement loué sans bail. Mme Forest, rés. 284-6458 ou bur. 233-7963.

40 ACRES — VIVIAN - MANITOBA
660' de frontage sur chemin Dugald. Le tout boisé. Louise Fillion, rés. 247-2520; Mme Al Forest, rés. 284-6458 ou bur. 233-7963.

160 ACRES — MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE
Le tout boisé. 6 milles au sud de Richer, ou 6 milles à l'est de Giroux. On demande $13,000. Louise Fillion, rés. 247-2520, bur. 233-7963.

510 RITCHOT — $32,900
2 étages, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salle de bains (4 pièces). Bureau ou fumoir. Tapis partout. Garniture en bois naturel. Complètement clôturé. Mme Al Forest, rés. 284-6458, bur. 233-7963.

904 RUE DE L'ÉGLISE — PRIX REDUIT
Huit ans, construite sur demande. 3, 4 ou 5 chambres à coucher, 2 plomberies. Toutes les draperies incluses. Garage chauffé de dimension au-dessus de la moyenne. Lot 60 x 165. Clôturé. Mme Al Forest, rés. 284-6458, bur. 233-7963.

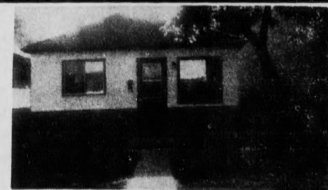
26 RUE ST-PIERRE — $44,900
Bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement fini. 2 plomberies. Lot bien boisé. Taxes basses. Une très bonne maison de famille. Mme Al Forest, rés. 284-6458, bur. 233-7963.

PLAGE ALBERT — 4 ANS SEULEMENT
Pas plus de 200 pieds de la plage. Immense salon avec foyer ouvert (Franklin), 5 chambres à coucher, tout meublé. Eau courante et électricité. Lot de 73 pieds de frontage. Taxes: $115.15 seulement par année. Mme Al Forest, rés. 284-6458, bur. 233-7963.

DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

realtor

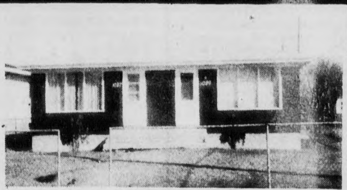
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



351 Des Meurons

Parfaite pour couple ou petite famille. Cette jolie maison est rénovée de bord en bord. Vous aimerez la grande cuisine moderne avec de belles armoires avec portes en chêne, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, salle de bains moderne, installation pour votre sécheuse et laveuse. Située près de toutes les commodités. C'est une maison fort intéressante. Si vous le désirez, appelez Mme Danis 253-2102, bur. 257-2570.

OUVERT AU PUBLIC
Samedi, le 11 juin, 1h à 3 heures



QUEL BEAU DUPLEX!

La tranquillité et la circulation restreinte sont seulement 2 des avantages de cette jolie propriété située près Lagimodière et Marion. Lot 55 x 102.5. Grande cuisine et 2 grandes chambres à coucher, clôture. Prix $48,700. S.V.P. appelez Myrna Hill, rés. 257-1695 ou Mme Danis 253-2102 ou bur. 257-2570.

RUE HINDLEY - Maison, 1½ étage, 4 ch. à c. Près chemin Ste-Marie. Prix: $25,900. Appelez Yvette Pelletier, rés. 247-2372 ou bur. 257-2570

"Les Heures claires"

Les enfants des "Heures Claires inc.", dirigées par Mme Ragot, se joignent à leurs animatrices pour inviter tous les parents et amis des petits à venir les applaudir lors de leur fête enfantine le dimanche 12 juin à 14 heures précises au Centre culturel de Saint-Boniface, 340, boulevard Provencher. La fête enfantine sera sous la présidence d'honneur de Madame Luquet. — Un café et des petits gâteaux seront servis pendant l'entracte. Pour plus de renseignements, appeler au 233-4442 ou 247-8725. — Le lendemain de la fête enfantine, le lundi 13 juin, les enfants auront congé afin de permettre aux parents et enfants de l'année scolaire 77-78 de faire connaissance avec les "Heures Claires inc." à l'école Provencher, classes 1 et 2, de 9h30 à 13 heures. Pendant la période des congés d'été en juillet et août, on peut téléphoner au 233-6432.

L'oppresseur... (suite)

Le projet de loi sur la langue est le premier temps de la condition obligée de la construction d'un Québec francophone, où la langue commune sera un instrument de promotion collective et un facteur par excellence du dialogue des cultures. Le Ministre du développement culturel n'a cessé de le démontrer avec une patience, une sérénité et une hauteur de vues qui l'honorent: la nation franco-québécoise aura à son endroit une singulière dette de gratitude.

Loin de nous émouvoir ou de nous ébranler, les jérémiades hypocrites et le chantage indécent doivent nous conforter dans le sentiment de la pressante nécessité et de l'éminente justesse du projet de loi sur la langue. C'est une démarche de mesure et de raison autant qu'une condition de salut: c'est une loi exemplaire.

[Dans LE DEVOIR]



Conseil des ports nationaux

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR L'AUTOMATISATION DE BALANCES, ÉLEVATEUR A GRAINS, PORT DE CHURCHILL, CHURCHILL, MANITOBA" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des ports nationaux, Pièce 1701, Tour "A", Place de Ville, 320 rue Queen, Ottawa, Ontario, K1A 0N6, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, jeudi le 7 juillet 1977, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en plublic par le Conseil.

Devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppes pré-adressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du port intérimaire, Conseil des ports nationaux, C.P. 217, Churchill, Manitoba, R0B 0E0, ou au soussigné, contre un dépôt de cinquante dollars ($50.00) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée par la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.B. Ellam
Secrétaire de la Corporation

OTTAWA, Ontario
le 9 juin 1977

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

demande

1 professeur à plein temps pour enseigner au niveau secondaire au Collège Saint-Boniface en mathématiques, 9e et 10e années.

Faire parvenir vos demandes à:

M. Georges Druwe, directeur
Collège Saint-Boniface: cours secondaire
200 avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Tél.: 233-0210

LA DIVISION SCOLAIRE RIVIERE-SEINE NO 14

Invite des demandes pour le poste suivant à son bureau d'administration, à Sainte-Anne.

Commis-dactylo bilingue capable d'assumer les responsabilités du travail général de bureau, en particulier dans le domaine de la comptabilité. Des études dans la tenue des livres et de l'expérience en comptabilité précise sont désirables.

Entrée en fonction aussitôt que possible.

Adresser les candidatures avec curriculum vitae avant le 16 juin 1977 à:

M. Roger Smith, secrétaire-trésorier
Division Scolaire Rivière-Seine No 14
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

DEMANDE

CUSINIER (RE)	- Temps complet
CUISINIER (RE)	- Temps partiel
AIDE A LA CAFÉTÉRIA I	- Temps complet
AIDE A LA CAFÉTÉRIA I	- Temps partiel
AIDE A LA CAFÉTÉRIA II	- Temps complet
AIDE A LA CAFÉTÉRIA II	- Temps partiel

POUR UNE PÉRIODE DE SEPT SEMAINES DURANT JUILLET ET AOÛT

S'adresser au Collège Universitaire de Saint-Boniface téléphone: 233-0210

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche

d'un

TECHNICIEN

FONCTIONS

Relevant du chef technicien, le technicien doit disposer et faire fonctionner tout équipement nécessaire à la réalisation des activités et/ou des spectacles présentés au Centre Culturel Franco-Manitobain. Il doit assurer la surveillance de l'utilisation des équipements techniques.

QUALIFICATIONS REQUISES

doit être capable de travailler sans structures

doit être capable de travailler en équipe

doit être flexible, disponible, et affable

doit avoir des connaissances dans le domaine de la technique

expérience préférable

SALAIRE

A négocier suivant les qualifications

ENTRÉE EN FONCTION

Le 4 juillet 1977

Signalez le 233-8972 et demandez que l'on vous fasse parvenir le formulaire "Demande d'emploi".
Toute mise en candidature devra être faite avant le 15 juin 1977.

COMPTABLE AGRÉÉ — SEPT-ÎLES

Notre bureau de Sept-Iles désire combler une vacance au niveau de sénior/superviseur en vérification et en fiscalité.

Exigences:

* membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec.
* expérience récente d'au moins trois ou quatre ans dans un cabinet comptable.
* désireux de s'établir en permanence à Sept-Iles pour jouir d'une carrière professionnelle fructueuse et profitable.

Avantages:

* salaire initial jusqu'à $30,000 par année.
* programme attrayant d'avantages sociaux.
* chance unique de progresser très rapidement vers le rang d'associé à Sept-Iles.
* pouvoir travailler dans un groupe intime de comptables professionnels, dans une région de grand essor au Québec.

Veuillez adresser votre demande et faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-J. LaTraverse, C.A.
Directeur national du recrutement

COOPERS & LYBRAND

COMPTABLES AGRÉÉS
630, boulevard Dorchester
Montréal, Québec, H3B 1W6

EMPLOIS

Emplois: petites entreprises

Si vous dirigez une petite entreprise qui est prête à grandir et créer de nouveaux emplois permanents, le Gouvernement du Manitoba vous accordera une subvention allant jusqu'à $1,000 chaque fois que vous embaucherez trois employés. Nous paierons 50% de leurs salaires jusqu'à $250 par mois durant une période allant jusqu'à 4 mois.

Pour être éligible à ce programme, votre entreprise doit compter moins de 50 employés et oeuvrer dans l'un des domaines suivants: manufacture, commerce, transport, communications et autres services; services communautaires, entreprise personnelle; industrie primaire. Votre entreprise doit aussi être du Manitoba ou contrôlée au Manitoba.

Il n'en tient qu'à vous. Si votre entreprise est éligible au programme, discutez de la situation avec une personne éligible elle aussi et qui cherche de l'emploi et faites votre demande. Les demandes doivent être faites avant le 15 juin 1977. Le montant des subventions étant limité, il serait sage d'agir le plus tôt possible.

Emplois: sans travail

Bien que le programme de création d'emplois dans les petites entreprises ait pour objet principal de fournir des occasions de travail aux diplômés du groupe d'âge 17 à 25 ans et aux personnes de plus de 55 ans, les travailleurs en chômage ayant de la difficulté à trouver un emploi peuvent y être éligibles.

Pour être éligible au programme, vous devez avoir été en chômage durant au moins un mois ou avoir été aux études au cours du mois précédent la date de votre demande d'admission au programme. Vous êtes aussi éligible si vous touchez présentement des prestations d'assistance sociale du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial ou municipal. Seules les personnes cherchant un emploi permanent pourront être embauchées dans le cadre du programme de création d'emplois dans les petites entreprises.

Si vous êtes éligibles, procurez-vous une formule d'inscription, complétez la partie destinée à l'employé, et présentez-vous chez un employeur éligible au programme. Pressez-vous. L'employeur n'a que jusqu'au 15 juin pour faire sa demande.

Formules de demande

On peut obtenir des formules de demande et des renseignements additionnels en s'adressant au bureau de "Jobs in Small Business", au 155, rue Carlton, Winnipeg, 7e étage, ou au Centre de Main d'oeuvre du Canada le plus près de chez vous, ou encore au "Provincial Job Office". Au téléphone: (204) 944-2463 — à frais virés pour ceux qui téléphonent de l'extérieur de Winnipeg.

● La date limite pour soumettre sa demande est repoussée au 15 juillet 1977

Un programme de création d'emplois du Gouvernement du Manitoba

MANITOBA
DEPARTMENT OF INDUSTRY & COMMERCE

L'Office de rédaction française

Orf

Rédaction, revision de textes, préparation de textes publicitaires, version de l'anglais au français. Sous le signe de l'élégance.

3405 - 55 nord, rue Nassau, Winnipeg (Manitoba). Téléphone: 247-5522

à vendre

A VENDRE - Réfrigérateur, poêle, congélateur, sécheuse au gaz, tondeuse électrique, 2 lits en métal avec matelas, 4 bureaux, 1 boyau d'arrosage. Composer 247-2513.
10-828-10 C

A VENDRE - CHALET A ST-MALO - Titre clair. $26,000. Composer 1-883-2115 Saint-Adolphe.
10-818-13 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

A VENDRE - Grande maison construite en blocs - 3 toilettes (2 baignoires) - 6 chambres à coucher - grand garage - Possibilité d'acquérir un terrain de quelques acres avec grands arbres et petite rivière - 4 milles au sud de St-Malo - Cette maison peut aussi bien être achetée par plusieurs familles pour vacances ou fin de semaine. Composer 433-7559.
8-801-12 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JNO

A VENDRE - MINI MAISON MOTORISEE - Comme neuve. Composer 233-5847.
10-827-JNO

VENTE PRIVEE - Maison-roulotte EEE - 16 pieds. Très propre. 6 personnes. Electricité, gaz propane ou batterie. Prix: $2,100. Composer 256-4050.
10-822-11 C

A VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - $18,000. Maison de 3 chambres à coucher, nouvelles armoires en acajou, tapis mur à mur au salon. Une nouvelle remise. Située sur grand lot 84 x 166. Composer 758-3803.
10-830-11 C

A VENDRE. - PONTIAC Parisienne Brougham 5,000 milles. Quatres portières, climatisée, hi-fi et tous gadgets. Coût original $8,600. Aubaine à $6,000. Au téléphone: 774-4825.

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JNO

A VENDRE - St-Lazare - Bungalow, 7 pièces, 4 chambres à coucher, grande cuisine, soubassement fini avec salle de récréation, 2 salles de bains. Près école et église, sur grand lot avec beaux arbres. Possession immédiate. Composer 683-2382 après 6 heures.
10-825-10 P

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JNO

A VENDRE - MAISON MOBILE, DOUBLE LARGEUR. 3 chambres à coucher, belle cuisine et beau salon. Fournaise à l'électricité. Air conditionné central. Cette maison est à un prix raisonnable. Actuellement située à Saint-Pierre. Composer 1-433-7138.
10-820-11 C

à louer

A LOUER - Plage Albert - Chalet, 3 chambres à coucher, complètement meublé. Foyer et grand terrain. Composer 247-7860.
9-804-JNO

A LOUER pour juillet et août, appartement 5 pièces, sommairement meublé; $150. par mois; adr. 883 Grosvenor avenue. Tél.: rés.: 284-1924, bur.: 786-0126.

A LOUER - PARC WINDSOR - Duplex, 3 chambres à coucher. Près école Lacerte. Composer 257-5607 après 6 heures.
10-829-10 C

A LOUER - Garçonnière (bachelor suite) meublée à St-Boniface. Salle de bains privée. Près des autobus. 233-6723 ou 247-5215.
10-824-10 C

A LOUER - Rue De La Morénie - Appartement, 3 pièces complètement meublé. Libre le 1er juillet. Composer 233-5874.
10-826-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soins de 4 enfants de 3 à 10 ans au Parc Windsor, pour fin de mai. Chambre et pension. Voiture fournie. S'adresser à: Boîte 785, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
6-785-JNO

ON DEMANDE - Dame de moins de 65 ans pour tenir maison et prendre soin de dame âgée demeurant au Norwood. Salaire: $425.00, chambre et pension. Composer 942-3924 le jour; 453-6041 le soir.
9-814-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO



Assureurs

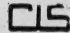


VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145 / 247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien: Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

LA fpcp NOUS INFORME

PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le gouvernement du Manitoba a retardé la date limite pour la remise de formules d'inscription pour les petites entreprises, dans le cadre de son programme d'emploi, au 15 juillet 1977.

Une entreprise qui emploie moins de 50 personnes peut demander un octroi dans le cadre de ce programme.

Jusqu'à présent la Société Franco-Manitobaine a fait parvenir des formulaires d'inscription à 100 organismés et entreprises. Nous avons facilité le dépôt d'environ 30 demandes, qui donneront de l'emploi à environ 80 personnes.

Nous encourageons toutes les entreprises à participer à ce programme. Pour plus d'informations et de l'aide pour mettre ce projet en marche, communiquez avec Jean-Louis Morin au 233-4915.

CAMPS CHANTANTS MÉLO-MANI

A tous les comités culturels et ou organismes intéressés.

Mélo-Mani vient de recevoir un octroi pour un projet de "création d'emploi d'été 1977" du gouvernement provincial.

Il s'agit de "CAMPS CHANTANTS MÉLO-MANI" pour enfants francophones de 6 à 12 ans. Une équipe de 3 animateurs animera des ateliers de chants, de jeux, de marionnettes et d'activités en plein air pendant une semaine (du lundi au vendredi). La majeure partie des activités se fera en plein air (si la température le permet). Le projet *débutera* le 13 juin pour se terminer le 2 septembre. Pour plus d'informations; adressez-vous dès maintenant à Suzanne Nolette, coordonnatrice /animatrice, "Camps Chantants Mélo-Mani, 340 boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7, ou téléphonez au numéro 233-8972 poste no 32. Les premiers "arrivés", les premiers servis!...

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE À LA BROQUERIE
les 24, 25, 26 juin

La "Saint-Jean-Baptiste", fête annuelle des Canadiens français, sera célébrée cette année les 24, 25, 26 juin à La Broquerie. C'est l'occasion idéale de rencontrer parents, amis et de faire de nouvelles et agréables connaissances. Parmi les autres activités planifiées, nous pouvons révéler entre autres:

- **Messe de la Saint-Jean**
- **Dévoilement d'un monument aux pionniers**
- **Feu de la Saint-Jean**
- **Défilé de la Saint-Jean**
- **Tournoi de balle**
- **Tournoi de fer à cheval**
- **Concours de tir au câble**
- **Danse en plein air**
- **Feu d'artifice**
- **Concours Mademoiselle Manitoba français**
- **Activités et jeux continuels pour enfants**
- **Tournée en charrette à foin**

***Kiosques:* Information - Souvenirs - Cantine - Le Gourmet - Petit Canot**

Programme spécial par le Conseil Jeunesse provincial pour les jeunes "14-25 ans"

La Broquerie étant le seul endroit où se fête encore la Saint-Jean au Manitoba, la Société Franco-Manitobaine en collaboration avec le Centre Culturel Franco-Manitobain, se plaît à lancer une invitation à tous les Franco-Manitobains de se rendre à La Broquerie les 24, 25 et 26 juin prochains. Soyons fiers, donnons-nous la main, et faisons un succès de cette fête!

UN BUREAU DES LANGUES OFFICIELLES AU MANITOBA?...

Dans une entrevue accordée au Cahier Manitobain de C.K.S.B. en avril dernier, Keith Spicer, Commissaire aux Langues Officielles, nous disait: "Si les gens de l'Ouest le veulent, j'ouvrirai un bureau de l'Ouest. . . installé à Saint-Boniface. . . ". Ce bureau pourrait voir à une ". . . saine et constructive agitation ".

Les droits linguistiques des francophones de l'Ouest, ça vous intéresse?. . . écrivez à Monsieur Keith Spicer à

Commissaire aux Langues Officielles
11e étage, Edifice Vangurd
171, rue Slater
Ottawa, Ontario

et dites-le lui!

QU'EST-CE QUE LE GROUPE MINI-FRANCO-FUN?

Les groupes MINI-FRANCO-FUN sont des groupes pour les petits d'âge pré-scolaire et leurs mamans, qui se rencontrent une demie journée par semaine. Les objectifs de ce programme sont:

1) Donner la chance aux enfants de jouer avec d'autres enfants de leur âge, en français;
2) Permettre aux mamans de perfectionner leur français, aux enfants de pratiquer et garder le leur;
3) Pour un enfant unique, l'habituer à jouer avec d'autres enfants de leur âge;
4) Permettre aux mamans de se rencontrer, acquérir de nouvelles idées, de discuter, de jaser ensemble.

Si ça vous intéresse de vous joindre à un groupe, d'en commencer un, ou si vous voulez simplement plus de renseignements au sujet de ces groupes, appelez Anne-Marie au 233-4915.

N.B.— Ne tardez pas, la planification des sessions d'automne est déjà commencée.

Fédération Provinciale des Comités de Parents

